

# droit & liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

Marée brune  
sur la France



## Monsieur le Président...

Lettre du M.R.A.P.  
aux candidats à  
l'élection présidentielle

## Une opération commerciale

Passant hier vers 17 heures à la F.N.A.C.-Châtelet, j'ai été interviewé par des jeunes (étudiants étrangers) sur le racisme.

De cet entretien, il semblait ressortir que cette enquête sur la voie publique serait commandée par le M.R.A.P.

Or, il s'agit en fait d'un prétexte pour vendre des ouvrages (collection Modernité, 20, bd Poissonnière, Paris 9<sup>e</sup>).

Ces ouvrages seraient prétendument interdits en France; or ils ont reçu l'agrément de la Commission paritaire.

Bref, il s'agit d'une opération commerciale bien montée, et qui utilise comme « cheval de bataille » les immigrés... et le M.R.A.P.!

Jean-Claude-GORRIQUER  
Paris-16<sup>e</sup>.

N.D.L.R. — Le M.R.A.P. n'a en effet rien à voir avec cette entreprise; il s'élève contre une telle utilisation abusive de son sigle, ainsi que des sentiments antiracistes de nombreux passants.

## Le décret Crémieux et les juifs algériens

«Droit et Liberté» publie dans son numéro 327 (février) un article de Pierre Paraf, président du M.R.A.P., qui me paraît appeler deux observations. Evoquant l'Algérie, il écrit: «On sait que les israélites, depuis le décret Crémieux, dans leur totalité, hormis les territoires du Sud où la législation ne s'appliquait pas, avaient opté avec enthousiasme pour la France.»

Cet enthousiasme fut-il réel? Exposant les causes de l'insurrection algérienne de 1871 à l'Université d'Alger (février 1965), Mme Didar Fawzy réfute ce point de vue.

On sait que la presse coloniale de l'époque avait «expliqué» la révolte «par l'hostilité des populations musulmanes à la naturalisation en bloc des israélites indigènes par le décret Crémieux du 24 octobre 1870».

Didar Fawzy dit: «Le sénatus-consulte de 1865 avait donné à tous les Algériens, aussi bien musulmans qu'israélites, la possibilité d'accéder à la citoyenneté française, à condition d'en faire la demande. Or, en 1870, sur environ deux millions et demi de musulmans, 194 avaient déposé leur demande. L'échec fut analogue pour les juifs: il y eut 398 demandes, mais 132 seulement correspondaient aux demandes de juifs algériens (les autres étant celles de juifs tunisiens et marocains) qui s'élevaient alors à 33 000. C'est pour cette raison que Crémieux, afin de ne pas rencontrer un nouvel échec, leur ôta toute

# DANS NOTRE



# COURRIER

liberté d'accepter ou de refuser la citoyenneté française» (1).

On voit mal comment les juifs auraient pu passer de l'indifférence devant une tentative de dépersonnalisation à l'enthousiasme, même si cette dépersonnalisation devait entraîner une promotion sociale collective, d'autant qu'ils étaient attachés à leur culture, une culture fondamentalement arabe (2).

Par ailleurs, peut-on affirmer des harkis qu'ils sont «trop souvent abandonnés»? Il est vrai que les anciens harkis se trouvent dans une situation inconfortable. Mais leur détresse est comparable à celle des collaborateurs français des années 1939-1945. Comme ces derniers, tous ne sont pas à condamner de la même façon (beaucoup des uns et des autres sont tombés dans le piège de la duplicité). Mais c'est dans une autre direction que doit s'exercer la solidarité des antiracistes. Les anciens harkis bénéficient en France du soutien de la presse d'extrême-droite, et ce n'est déjà pas si mal...

Jean-Pierre SAID  
92 - Courbevoie.

(1) Emile Touati écrit néanmoins («Information juive», septembre 1970): «L'acquisition collective était substituée à l'acquisition individuelle, en vue de réduire les formalités, étant donné qu'il n'y avait pas de doute sur les intentions de la collectivité juive d'Algérie.»

(2) Sur ce dernier point, on lira avec intérêt les «Mémoires, 1919-1939», de Mahieddine Bachetaz (Ed. S.N.E.D., Alger 1968).

## M. Toynbee et l'Afrique

Dans «Droit et Liberté» de février, le compte rendu du livre de Toynbee, «Afrique arabe, Afrique noire» me paraît à la fois incomplet et dangereux.

Pour être complet, il faut préciser que le livre ne se présente à aucun moment comme une étude scientifique. Il n'est en fait qu'une suite assez disparate de réflexions inspirées au vieil historien anglais par de courtes visites en 1961, 62 et 64 au Maroc, au Nigéria, au Soudan, en Ethiopie, en Egypte et en Lybie, qu'il publia dans un hebdomadaire londonien. Etant donné la modeste envergure de l'ouvrage, il est permis de s'étonner que M. Yves Thoraval et les Editions Sindbad aient consacré leurs efforts, le premier à le traduire, les seconds à le publier.

Hormis deux passages très brefs, où l'auteur se livre à de sombres réflexions sur une possible confrontation future entre les «deux» Afriques, l'essentiel de ses propos ne dépasse guère ceux d'un touriste cultivé. Mais l'étendue de sa culture n'exclut pas pour autant de graves approximations ou même des erreurs dont la plus manifeste est l'affirmation que l'une des raisons qui expliquent les différends entre le nord et le sud du Soudan est l'interdiction par les colonialistes britanniques de l'entrée au sud des «missionnaires musulmans», «n'ouvrant la porte qu'aux entreprises des seules missions chrétiennes» (p. 23). Il est étonnant qu'à cette affirmation M. Thoraval, qui connaît bien l'Islam, n'ait pas ajouté qu'il n'y a pas de missionnaires en Islam, sans même parler de l'invraisemblance d'une telle «explication».

Plus graves même sont les réflexions sur le colonialisme et la «civilisation» qui émaille les propos par ailleurs anodins de l'auteur. Ainsi: «Le colonialisme est une expérience désagréable, mais, pour la plupart des pays, à de rares exceptions près comme le Japon ou la Thaïlande, il est un prix à payer dans l'apprentissage de la modernité» (p. 28)...

Toynbee s'inscrit en fait dans la grande tradition réactionnaire des philosophes de l'histoire tels Bossuet et Vico. La vision apocalyptique de l'histoire du monde qui caractérise cette tradition peut en partie expliquer le pessimisme de l'auteur quant aux relations inter-africaines. Mais, assez bizarrement,

ce pessimisme se limite aux seuls rapports entre Arabes et non-Arabes. Au Nigéria, Toynbee ne voit nulle part de signes annonciateurs de la confrontation entre Nigériens du sud-est (chrétiens) et Nigériens du reste du pays (chrétiens ou musulmans), qui se produira quelques années plus tard. Au Maroc, il ne peut prédire qu'un an après l'indépendance de l'Algérie, ces deux pays arabes frères entreront en guerre l'un contre l'autre. En Ethiopie, il ignore totalement la révolte des Erythréens contre Addis Abeba.

Ces lacunes indiquent que Toynbee ignore la nature réelle des conflits qui peuvent opposer deux peuples africains. Ignorance fort compréhensible, quand on sait que les seuls concepts de son œuvre sont les notions de civilisation et de religion.

A. BERRADA  
Paris.

## Alerter

Les autorités et la plupart des sources d'informations françaises (radios, télévision, journaux, etc.) taisent les faits extrêmement graves qui se déroulent en France.

Chaque jour des étrangers (Noirs, Arabes, Portugais) sont agressés à coups de fusils, de bâtons, de couteaux, etc., par des bandes racistes et haineuses, qui ne sont pas inquiétées par la police.

Dans le même temps, dans les pays africains et maghrébins, on exalte officiellement à longueur d'année l'amitié franco-africaine et franco-arabe. Il est de notre devoir d'alerter l'opinion et de prévenir ces crimes racistes, qui préfigurent des crimes fascistes. Nous n'acceptons pas de nous laisser tuer, alors que les Français, et les blancs en général, sont traités en amis chez nous.

Mamedou JERO  
Paris.

Toutes mes félicitations pour «Le procès de la haine» («Droit et Liberté» de février). Cela fait chaud au cœur.

Mlle GEORGIU  
Marseille.

## Vous êtes-vous

### abonné ou réabonné ?

«Droit et Liberté», 120, rue Saint-Denis  
75002 Paris - C.C.P. Paris 6070-98

## dans ce numéro

### ELECTION PRESIDENTIELLE

Le M.R.A.P. s'adresse aux candidats, dans un document dont nos lecteurs trouveront le texte en pages 4, 5, 6.

### NICE, CAPITALE DU RACISME ?

Les agressions contre les travailleurs immigrés se multiplient, alors que la discrimination dans les colonies de vacances municipales est officiellement instaurée! (page 7).

### QUI SONT LES AGRESSEURS DU QUARTIER LATIN ?

Deux témoins des «ratonnades» du mois dernier, témoignent pour les lecteurs de D.L. (page 8).

### MAREE BRUNE SUR LA FRANCE

L'inquiétante prolifération des œuvres apologétiques du nazisme et de ses tortionnaires, fait l'objet d'une étude de David Douvette (pages 9 et 10).

### LA POESIE ARMENIENNE

Notre ami Jacques Madaule commente la très belle anthologie que les Editeurs Français Réunis viennent de publier sous la direction de Ruben Melik (pages 16 et 17).

Couverture : maquette de Lucky Thiphaine.

## droit & Liberté

MENSUEL

120, rue Saint-Denis - Paris (2<sup>e</sup>)  
Tel. 231.09.57 C.C.P. Paris 6070-98

ABONNEMENTS

- Un an : 30 F
  - Abonnement de soutien : 50 F.
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique francophone, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 30 F. Autres pays : 40 F.  
Changement d'adresse : 1 F.

Directeur de publication : Albert Lévy  
Imprimerie La Haye

## éditorial

# Pour l'avenir

APRES la brusque disparition du Président Georges Pompidou, la France se trouve placée devant un choix politique décisif.

Le M.R.A.P. ne peut se désintéresser de la campagne présidentielle et de ses suites. Par-delà la diversité de leurs origines et de leurs conceptions, les hommes et les femmes qui composent notre Mouvement partagent la même volonté d'agir efficacement contre le racisme. Et dans leur combat quotidien, ils se heurtent à trop de difficultés, liées aux données politiques, économiques et sociales, pour ne pas souhaiter, sur des points déterminés, des modifications qui augmenteraient la portée de leurs efforts.

AU cours de ces semaines où les Français sont appelés à se prononcer sur les grandes orientations nationales, il est donc normal que le M.R.A.P. — dans sa diversité et sa totalité — attire leur attention sur les problèmes actuellement posés par le racisme. Sa tâche serait faillir à ses responsabilités.

La présence en France de quatre millions d'immigrés, l'ampleur de leur contribution à la vie économique, le rôle croissant joué par le « tiers monde » dont ils sont originaires, confèrent une particulière importance à tout ce qui se rapporte à l'accueil, l'activité, l'avenir de ces travailleurs et de leurs familles, ainsi qu'à leurs relations avec la population française.

Or, nous assistons depuis des années, dans ce domaine, à une dégradation constante de la situation, qui devient alarmante dans le climat de crise que connaît notre pays.

Chacun doit en prendre conscience et en tenir compte. D'abord parce qu'un racisme ne va jamais seul et que ce fléau, une fois déchaîné, vise inévitablement tous les groupes minoritaires (l'antisémitisme, par exemple, est loin d'avoir disparu). Ensuite et surtout parce que le racisme, quand il atteint certaines proportions et reste impuni, est toujours le symptôme, le révélateur d'un mal plus général, plongeant ses racines au cœur même d'une société.

Et lorsqu'il revêt des formes violentes qui se traduisent — comme aujourd'hui en France — par des dizaines d'agressions mortelles, ce n'est pas seulement la sécurité des immigrés qui est en cause; ces méthodes barbares représentent aussi une menace indéniable pour la sécurité des Français, pour les libertés de tous.

Inversement — l'expérience des 40 dernières années l'a clairement prouvé —, l'épanouissement de la démocratie, le développement du bien-être pour tous, ne peuvent que favoriser le recul du racisme.

AUSSI nous apparaît-il capital que des mesures vigoureuses soient prises pour stopper net la montée des périls, pour mettre fin aux agressions, aux campagnes de haine, pour mieux informer les Français, en même temps que pour améliorer les conditions de vie et de travail des immigrés, inséparables de celles de l'ensemble de la population.

Mais c'est, en fait, tout un contexte qu'il convient de changer, si l'on veut qu'une France plus fraternelle à l'intérieur, se situe, sur l'arène internationale — dans la ligne de ses plus nobles traditions — aux premiers rangs des peuples qui luttent pour l'émancipation et l'égalité des hommes, pour la justice et la paix.

Voilà dans quel esprit le M.R.A.P. s'adresse aux candidats à l'élection présidentielle. En publiant ci-après le dossier qu'il leur fait parvenir, il entend fournir à l'opinion française un élément de réflexion, avant le vote, sur des faits et des questions qui la concernent tout entière. Les antiracistes sont en droit d'exiger du futur Président de la République des engagements clairs et précis garantissant l'avenir.

Albert LÉVY.

Le M.R.A.P., dès l'ouverture de la campagne présidentielle, a adressé aux candidats une lettre leur demandant leur point de vue sur les données actuelles du racisme et de la lutte antiraciste, « afin qu'il soit porté à la connaissance de ses adhérents et, plus généralement, de l'opinion antiraciste ».

Cette lettre était accompagnée du document que nous reproduisons ci-dessous, exposant les problèmes qui préoccupent actuellement le M.R.A.P. et les suggestions qu'il formule pour faire face à la montée alarmante du racisme.

# Le M.R.A.P. s'adresse aux candidats

Parmi les problèmes qui solliciteront demain l'attention du Président de la République, le combat contre le racisme est l'un de ceux qui concernent le plus l'intérêt et l'honneur de la France.

Aussi, ce combat — que le M.R.A.P. poursuit activement depuis 25 ans — justifie-t-il une action systématique et la mise en œuvre de moyens importants de la part des Pouvoirs publics.

Le M.R.A.P. présente ici un certain nombre d'observations et de suggestions se rapportant aux aspects actuels les plus pressants du combat antiraciste.

## LES AGRESSIONS CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Soucieux de combattre le racisme sous quelque forme et en quelque lieu qu'il se manifeste, le M.R.A.P. est vivement préoccupé, dans la période présente, par le grand nombre d'agressions commises, depuis le milieu de 1973, contre les travailleurs immigrés en France, en particulier les Algériens.

Il a établi une liste de celles où le racisme paraît avoir été le mobile déterminant ou l'un des mobiles : leur nombre, jusqu'à mars 1974, approche la centaine, et une vingtaine de morts sont à déplorer. Encore convient-il de préciser que cette liste qui s'allonge de semaine en semaine, n'a pu être établie qu'à partir d'informations parues dans une partie restreinte de la presse française, et de témoignages plus ou moins fortuits. Il semble donc que le climat d'insécurité dont se plaignent les travailleurs immigrés se fonde sur un nombre plus élevé encore d'actes hostiles.

L'inquiétude est d'autant plus profonde que, dans bien des cas, les auteurs de ces actes odieux ne sont pas arrêtés, et que les suites données à de tels forfaits ne sont pas connues de l'opinion publique.

Une enquête entreprise par le M.R.A.P. semble confirmer les témoignages publiés récemment, faisant état d'agressions, chaque fin de semaine, au Quartier Latin, à Paris, contre des passants noirs ou de type maghrébin ; les auteurs auraient bénéficié, selon les témoins, de la complai-

sance de certaines forces de police. Même s'il devait apparaître que le racisme n'a pas joué de rôle dans quelques-unes de ces affaires, il reste que ce phénomène revêt aujourd'hui dans notre pays des formes et une ampleur alarmantes.

L'opinion publique doit être mise en garde. La France, dans son ensemble, n'est pas raciste. Et nous pensons que la prise de conscience de cette réalité intolérable, loin d'en accroître la gravité, ne peut que mobiliser les forces vives du pays contre le racisme et isoler les éléments qui le propagent sciemment ou en sont contaminés.

Pour apaiser l'angoisse et l'amertume des travailleurs immigrés, pour mettre fin à ces actes brutaux qui mettent en danger les libertés de tous, et qui déshonorent notre pays, il nous paraît souhaitable que les hautes autorités de l'Etat dénoncent ces menées avec précision et fermeté.

En outre, si les enquêtes poursuivies sur ces affaires faisaient l'objet d'informations publiques, si les coupables étaient frappés de condamnations exemplaires, si les groupes ouvertement racistes étaient mis hors d'état de nuire, il en résulterait indubitablement un effet salutaire de dissuasion.

## INFORMATION ET RACISME

La Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972, votée par le Parlement français unanime, traduit la volonté de notre pays de faire échec aux discriminations et aux provocations racistes de toutes sortes.

Malgré plusieurs plaintes déposées par le M.R.A.P., comme cette loi l'y autorise, il n'y a pas eu, à ce jour, de condamnations contre les auteurs des campagnes provoquant à la haine contre les travailleurs immigrés.

Nous sommes convaincus, quoi qu'il en soit, que la loi ne saurait suffire à elle seule à faire disparaître les préjugés et les préventions, qui ont un caractère souvent passionnel. Cela rend d'autant plus nécessaire une action dans le domaine de l'information et de l'éducation.

Quatre millions d'immigrés sont présents en France. D'une façon gé-

nérale, ce problème national de grande importance ne nous semble pas donner lieu à l'effort d'explication qu'il devrait justifier vis-à-vis de l'opinion française, notamment par le canal de l'O.R.T.F. Il conviendrait de faire mieux comprendre pour quelles raisons ces travailleurs émigrent, leur rôle dans l'économie française, leurs problèmes matériels, leurs coutumes, leurs cultures. Ainsi, ils seraient mieux admis.

Concernant ces hommes et leurs familles, les attitudes hostiles, fondées sur les préjugés, ont connu une diffusion accrue dans la dernière période, à propos, notamment, de la crise pétrolière.

Pour les réfuter avec précision, l'O.R.T.F. aurait les moyens d'apporter des informations systématiques rétablissant la vérité sur l'immigration dite « sauvage », l'emploi, la santé, la criminalité, le logement, etc., de ces travailleurs et de leurs familles.

D'autre part, il apparaît anormal, alors que, par exemple, la culture anglo-saxonne (à travers le jazz, les chansons, les films) tient tant de place sur les ondes et sur les écrans de télévision, que les cultures des populations étrangères vivant en France, en soient pratiquement bannies.

Un problème comparable se pose pour les immigrés français des D.O.M. et T.O.M.

Offrir une large place à ces cultures (arabe, portugaise, africaine, antillaise, etc.) aurait un double avantage : aider les populations immigrées à s'adapter, à sortir de leur isolement ; valoriser aux yeux des Français ces populations trop souvent méprisées et dénigrées.

Le M.R.A.P. est disposé, quant à lui, à concourir à la réalisation d'émissions diverses, qu'elles soient d'information ou culturelles, contribuant à la lutte contre les préjugés raciaux et à plus de compréhension envers les immigrés.

## LES CONDITIONS DE VIE DES IMMIGRÉS

Le M.R.A.P. est confronté quotidiennement avec les difficultés et discriminations que rencontrent les travail-

leurs immigrés et leurs familles.

Il demande l'abrogation des circulaires du 24 janvier 1972, du ministre de l'Intérieur, et du 23 février 1972, du ministre des Affaires sociales.

Ces circulaires font peser une menace permanente sur la sécurité de l'emploi pour les travailleurs immigrés qu'elles visent, car leur contrat de travail ne peut être renouvelé que pour un an et leur autorisation de séjour se trouve remise en cause chaque année par les employeurs et les services de police. Le M.R.A.P. souhaiterait, lorsque le premier contrat annuel arrive à son terme, le remplacement de celui-ci par un contrat à durée indéterminée, entrant dans le droit commun, et l'institution d'un titre de séjour donnant droit au travail.

Il serait logique d'assurer l'emploi à tous les travailleurs étrangers présents en France à un moment déterminé, plutôt que d'en faire entrer un nombre dépassant les besoins. Nous pensons que ce problème de la régulation de l'immigration devrait donner lieu à une action concertée du gouvernement, des pays fournisseurs de main-d'œuvre, des employeurs et des syndicats.

Certaines discriminations visant les travailleurs immigrés, notamment sur le plan des droits sociaux et syndicaux, et dans l'attribution des bourses scolaires, ont été supprimées ces derniers temps, à la suite des campagnes menées par les syndicats et diverses organisations, dont le M.R.A.P.

La suppression d'un certain nombre d'autres a été annoncée par le ministre du Travail en juin 1973 : aménagement du droit à l'éligibilité dans les comités d'entreprises, accession aux fonctions de délégués syndicaux, attribution de cartes de réductions pour les familles nombreuses dans les transports en commun, cartes de priorité pour les femmes enceintes. Des mesures effectives dans ce sens sont attendues avec impatience par les intéressés.

Enfin, il existe d'autres discriminations encore, qui créent aux dépens des immigrés des disparités regrettables : tout en cotisant comme les Français, ils ne bénéficient pas du même taux d'allocations familiales quand leur famille n'est pas en France ; ils ne perçoivent pas l'allocation de salaire unique, l'allocation de ma-

ternité ni d'allocation-logement ; ils ne peuvent pas prendre part aux élections aux Conseils de Prud'hommes ; certaines fonctions syndicales leurs sont interdites ; ils ne peuvent siéger au Conseil d'administration des associations françaises régies par la loi de 1901, quand bien même ces associations répondraient à leurs préoccupations.

La France s'honorerait en éliminant toutes ces discriminations, qui sont ressenties autant comme des vexations sur le plan humain que comme des injustices sur le plan social.

Le M.R.A.P. souhaiterait, d'autre part, que des mesures soient prises pour garantir les étrangers contre toute expulsion arbitraire ; il met actuellement au point une proposition de loi, à cet effet, qui sera soumise prochainement aux groupes parlementaires et au gouvernement.

Le problème du logement est sans doute un des plus aigus parmi tous ceux que rencontrent les travailleurs immigrés et leurs familles.

Des mesures urgentes s'imposent pour assurer l'accueil et le séjour décent de ces hommes, femmes et enfants, dont la présence contribue si largement à l'activité économique de notre pays.

Concernant les foyers de travailleurs immigrés célibataires, il y aurait lieu de prendre également des dispositions en vue de leur gestion plus démocratique et plus humaine, ainsi que pour assurer aux locataires le droit normal d'occupation des lieux, les garantir contre les augmentations abusives de loyers et les expulsions arbitraires sans relogement.

Le M.R.A.P. est également préoccupé par les problèmes relatifs aux enfants des travailleurs immigrés. Pour aider ces enfants, handicapés sur le plan linguistique et social, trop souvent voués, de ce fait, à une scolarité médiocre et écourtée, les dispositions prises à ce jour sont loin de répondre aux besoins. Il faudrait notamment, multiplier les classes d'initiation au français, les cours de rattrapage, et surtout la formation spéciale de maîtres qualifiés et sensibilisés aux données de l'immigration.

Le M.R.A.P. entend souligner en outre qu'il conviendrait — tout en œu-

vrant à la formation des enfants des migrants et en facilitant leur éventuelle intégration à la France — de respecter et préserver le contexte culturel, social, religieux, ethnique propre à chaque groupe national et de favoriser la bilinguisme de ces enfants.

Leur présence, considérée non comme une charge pour les classes, mais comme une « chance », devrait ouvrir la voie au développement et à l'approfondissement d'une pédagogie de la connaissance réciproque, de l'échange et de l'ouverture au monde.

## QUELQUES AUTRES PROBLEMES

Sans vouloir exposer la totalité des problèmes qui suscitent en permanence sa vigilance et son action, le M.R.A.P. entend mettre l'accent sur ceux qui lui paraissent aujourd'hui les plus pressants.

### 1. Proche-Orient et discriminations antijuives

Le M.R.A.P. milite depuis sa fondation (il y a 25 ans), pour l'entente entre les peuples du Proche-Orient. Il se prononce pour une paix juste et durable, fondée sur l'application des résolutions de l'O.N.U., garantissant à la fois le droit à l'existence d'Israël, l'intégrité et la sécurité de tous les Etats de la région, et les droits nationaux du peuple palestinien.

Par ailleurs, le M.R.A.P. soutient les efforts de tous les pays du « Tiers-Monde », y compris les pays arabes pour s'assurer le contrôle légitime de leurs ressources naturelles, condition indispensable de leur développement économique.

Cependant, le développement des relations économiques de la France avec ces pays ne saurait justifier l'acceptation des méthodes discriminatoires pratiquées par tels d'entre eux à l'égard de citoyens français, comme ce fut le cas lors du récent voyage du ministre des Affaires étrangères en Arabie Saoudite.

Dans ce même ordre d'idées, un

journal britannique fait état de « licenciements et transferts » qui viseraient « des ingénieurs et techniciens d'origine juive travaillant dans l'industrie française des armements ». Si ces informations s'avéraient exactes, elles ne pourraient que justifier la plus vive indignation et l'exigence que de telles mesures soient immédiatement rapportées. En tout état de cause, une condamnation sans équivoque de ces méthodes par les autorités les plus responsables apparaît plus que jamais nécessaire.

## 2. Criminels de guerre nazis

Le scandale de l'impunité des criminels de guerre, coupables d'innombrables forfaits, continue de susciter les protestations de nombreux Français, ceux notamment qui ont subi les persécutions des nazis et de leurs collaborateurs.

Il paraît inconcevable qu'un Touvier, condamné deux fois à mort par des tribunaux français, échappe encore à la Justice.

Le M.R.A.P. souligne en outre la nécessité d'une action résolue sur le plan international, notamment dans le cadre des Nations Unies, pour obtenir l'extradition et le châtiement d'assassins tels que Klaus Barbie.

De même, il serait souhaitable que des interventions pressantes soient faites pour que la Convention judiciaire franco-allemande sur le châtiement des criminels de guerre se trouvant en R.F.A., signée au début de 1971, puisse enfin entrer en application.

Enfin, la prolifération et la diffusion massive de livres, films, disques, reproductions, émissions tendant à donner du nazisme une image faussée qui estompent ses crimes, posent un grave problème politique et moral devant la conscience française. En ce 30<sup>e</sup> anniversaire de la Libération, la dignité nationale, le souvenir des héros et des martyrs des années sombres, exigent une action permanente visant à prévenir de telles perversions, à exalter les luttes de la Résistance et des alliés, afin d'empêcher tout retour,

sous quelque forme que ce soit, des horreurs que le monde a connu naguère.

## 3. D.O.M. - T.O.M.

Les récents événements de la Martinique traduisent une nouvelle fois sous une forme dramatique la tension qui s'aggrave dans les départements et territoires d'outre-mer.

La condition misérable où est maintenue la masse de la population, les inégalités sociales, les atteintes aux libertés démocratiques, le sous-développement économique qui caractérisent la situation dans les D.O.M. et T.O.M. témoignent de la persistance d'un « ordre qui tarde à se dégager du passé colonial ».

Pour prévenir de nouvelles violences, pour ouvrir des perspectives de développement équilibré et de bonnes relations avec la France, il convient de tenir compte des aspirations profondes des populations, qui souhaitent prendre part pleinement à la direction de leurs propres affaires et à la détermination de leur avenir.

## 4. L'apartheid

Bastion du racisme dans le monde, le régime sud-africain d'apartheid renforce toujours sa répression contre la population noire. Ainsi se crée, en Afrique australe, une situation particulièrement dangereuse par la paix.

Alors que la majorité des Nations Unies a condamné à maintes reprises les dirigeants de l'Afrique du Sud, les représentants de la France s'abstiennent généralement dans les votes, affirmant qu'opposés au racisme, ils se refusent néanmoins à toute ingérence dans les affaires de ce pays.

Or, n'est-ce pas une intervention en faveur du régime raciste que le soutien militaire et moral qui lui est apporté ? De tous les pays qui aident les maîtres de l'Afrique du Sud dans leur dictature raciste, la France est celui dont la collaboration s'accroît le plus rapidement. Cette situation, qui compromet le renom de notre pays parmi les peuples du « Tiers-Monde », ne correspond pas à ses traditions de lutte pour les libertés et de soutien aux forces de progrès.

## FRANCE

### AU FIL...

■ En dix ans (de 1962 à 1972) plus de 300.000 étrangers ont été naturalisés français. Deux groupes viennent largement en tête : les Italiens (31 %), les Espagnols (82.766), puis les Algériens (3.000), les Marocains (10.500), les Tunisiens (18.800 environ).

■ Un commando de la « bêtise raciste » a mis à sac, au Havre, un foyer en construction destiné aux travailleurs en déplacement. Les dégâts sont estimés entre 15 et 20 millions. A lire les inscriptions relevées sur les murs, les vandales croyaient s'attaquer à un foyer pour travailleurs immigrés...

■ Un ressortissant français d'origine algérienne a été arrêté à Bordeaux. Munis d'une carte de police, qu'il détenait du temps où il faisait partie des services de police de la préfecture de Paris, il promettait à des travailleurs immigrés d'origine tunisienne, de leur faire obtenir, moyennant 1.500 F, cartes de travail ou permis de conduire... C'est pour, entre autres, la fabrication de fausses cartes de séjour pour travailleurs immigrés, que deux individus ont été arrêtés également dans le 19<sup>e</sup> à Paris, le 23 mars dernier.

■ La ville de Paris emploie 4.096 travailleurs étrangers, dont 1.925 Algériens, 368 Tunisiens, 1.289 Africains. Affectés, pour la plupart, aux tâches les plus ingrates, ils sont logés à 70 % dans Paris, 14,10 % en Seine-Saint-Denis. Le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine en hébergent respectivement 6,93 % et 6,56 %.

Quant à leur logement, l'étude des fichiers de la Ville de Paris fait ressortir que 25 % de ces travailleurs résident en hôtel, 41,6 % en foyer, 11,7 % en chambre et 2 % en appartement... Quant au reste, soit 19,7 %, l'étude constate qu'ils sont logés de façon indéterminée.

■ Dans sa réponse à la lettre que lui avait adressé le M.R.A.P. au sujet des fusillades de Draguignan, le préfet du Var écrit : « Toutes les mesures ont été prises pour rassurer les travailleurs étrangers et rechercher les auteurs de ces attentats. » Nous enregistrons.

■ A Etampes, le Tribunal a rejeté la demande de saisie-arrêt sur les salaires des travailleurs africains formulée par la société gérante du foyer dans lequel les travailleurs sont logés. Selon la décision du tribunal, la demande n'était pas recevable car les responsables de la société avaient arbitrairement augmenté les loyers.

■ Le Président de l'Association des Marocains en France a été informé le 8 avril qu'une procédure d'expulsion est engagée à son encontre en raison de son activité politique sur le territoire français. En fait, ce qui lui est reproché est d'avoir refusé de cautionner le pouvoir réactionnaire du roi du Maroc, l'association qu'il préside étant une organisation légale créée en 1961 selon la loi de 1901.

## DES JOURS

# Nice, capitale du racisme ?

Le département des Alpes-Maritimes est, après la Région parisienne, celui qui compte la plus forte proportion de travailleurs immigrés : pour Nice seule, 25 000 à 30 000 travailleurs, soit, avec les familles, 110 000 personnes.

La récente campagne d'information organisée dans les Maisons de Jeunes, avec un succès incontestable, a largement contribué à faire apparaître la réalité du racisme, dont les manifestations se sont multipliées dans la dernière période.

Il faut rappeler que depuis juillet 1972, 13 agressions avec coups et blessures ont été commises contre des travailleurs immigrés, principalement algériens et tunisiens. Toutes ces attaques ont un caractère commun : elles sont commises par des jeunes organisés en commandos. On n'ose pas dire qu'elles bénéficient de la protection de la police, mais les précisions fournies au cours de la conférence de presse organisée le 29 mars ont tout de même quelque chose de troublant.

Quatre agressions, la même nuit, dans le même quartier, presque à la même heure, et dans les mêmes conditions :

— Le samedi 23 mars, vers 22 heures, deux Algériens, Bouzaouit Hocine et Nassar Ahmed, regagnent leur domicile, non loin de l'aéroport. Ils sont attaqués à la hauteur du n° 218, avenue de la Californie, par une vingtaine d'individus armés de matraques doubles et de chaînes de vélos. M. Nassar nous a présenté une des matraques, arrachée à ses agresseurs ; et M. Hocine Bouzaouit, pour sa part, s'est emparé d'un anti-vol de vélomoteur avec lequel il a été frappé. Tous deux sont sérieusement blessés et n'ont dû la vie sauve qu'à l'intervention d'habitants du quartier.

— Le même soir, dans le même quartier, M. Hamed Sadok, de nationalité tunisienne, était attaqué sur le Chemin des Studios de la Victorine, par deux individus arrivés sur une même mobylette. Violentement frappé et jeté à terre par l'un d'eux, il est piétiné par une vingtaine de leurs complices, que met en fuite l'arrivée d'un couple en voiture.

Dans les deux cas, il s'agit bien de bandes qui organisent des « ratonnades ». Des policiers alertés par les témoins ont déclaré qu'ils n'avaient pas l'ordre d'intervenir.

— Une quatrième victime, M. Labisse Malboudi, de nationalité algérienne, a reconnu ses agresseurs, convoqués à la police en même temps que lui. Il semble qu'il s'agisse de jeunes habitant les H.L.M. des Moulins. Mais on ignore (ou on sait trop bien !) quelle suite sera donnée à l'affaire. La représentante de l'A.F.P. nous informe qu'elle a reçu, en même temps que l'information concernant

ces agressions, un autre communiqué relatant deux agressions contre des Français. Manœuvre visiblement destinée à masquer le caractère raciste de la première série...

M<sup>re</sup> Agnelet, président de la Ligue des droits de l'homme, signale que, à la suite des agressions commises en juillet 1973, une plainte a été déposée entre les mains du Doyen des juges d'instruction, avec dépôt de caution. On attend toujours...

Une lettre adressée au Préfet par les organisations présentes (dont le M.R.A.P.) demande que soient prises immédiatement les mesures de protection des travailleurs immigrés. M<sup>re</sup> Flouresses et Cohen ont accepté spontanément de veiller sur le plan judiciaire à ce que justice soit rendue, et d'abord à la recherche des coupables.

Si la police (et la Justice ?) s'obstine à ignorer les auteurs des attentats commis dans la rue, ignorera-t-elle le nom de ce chef de chantier de l'entre-

prise Grossé qui, le 4 avril, poursuivait sur le chantier et blessait de quatre coups de fusil un travailleur arabe ?

D'autres, pour être moins voyants, nous paraissent encore plus graves, et tous les actes racistes ne sont pas le fait de voyous inconscients ou de brutes déchaînées.

— Les services de l'Instruction publique de la ville de Nice annoncent l'ouverture des inscriptions pour des colonies de vacances. Avec cette précision : « Ces colonies sont réservées aux enfants de nationalité française. »

— A Tourette-sur-Loup, le conseil municipal refuse d'envoyer les enfants des écoles en colonie de vacances, « parce qu'ils sont Algériens ».

Face à cette poussée raciste, la lutte s'organise, avec le M.R.A.P., avec la C.I.M.A.D.E., le Centre d'Etudes et d'Aide Sociale, préoccupés par le problème du logement des immigrés ; mais aussi et surtout avec les organisations de gauche, et particulièrement les syndicats, car les travailleurs, de plus en plus nombreux, comprennent que la défense de leurs conditions de vie, de leurs libertés, de leur dignité, passe par la défense des conditions de vie, des libertés, de la dignité des travailleurs immigrés.

Augustine BERTHOD,  
Membre du Bureau National du M.R.A.P.,  
Présidente  
du Comité des Alpes-Maritimes.

## Trois affaires de discriminations

Les deux premières applications de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1972 dans des cas de discrimination viennent de se traduire, ces dernières semaines, par la condamnation d'un hôtelier et de la tenancière d'un café, à la suite d'actions judiciaires entreprises par le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), qui s'était constitué partie civile.

● A Rouen, pour avoir refusé de servir un Africain, Mme Bousenac, propriétaire du Café du Commerce, a été condamnée, le 13 février 1974, à 2.000 F d'amende. Le tribunal, qui a ordonné la publication du jugement dans les deux quotidiens régionaux, a en outre accordé à la victime de cette discrimination, 200 F de dommages-intérêts, et au M.R.A.P. le franc symbolique qu'il demandait.

● A Dunkerque, le propriétaire de l'Hôtel Lunik, qui avait refusé une chambre à un originaire de Djibouti, a été condamné, le 22 mars, à 300 F d'amende, tandis que le M.R.A.P. se voyait accorder 200 F de dommages-intérêts.

Un second hôtelier de Dunkerque, poursuivi pour un motif identique, ayant été relaxé au cours du même procès, le M.R.A.P. a fait appel.

● Une autre affaire concernant le refus de servir des consommateurs noirs, celle du « Latin Musique », à Paris, qui avait défrayé la chronique au début de 1972, vient de trouver son aboutissement. Les faits étant antérieurs au vote de la nouvelle loi, cette affaire a donné lieu, d'une part, à une intervention de la police économique et, d'autre part, à une plainte pour injures de la part de trois Africains : le propriétaire de l'établissement leur ayant présenté des excuses écrites, ceux-ci ont accepté de se désister, dans le cadre d'un accord intervenu récemment.

Le M.R.A.P. qui agit avec persévérance pour faire disparaître toute discrimination, prend acte avec intérêt de ces différentes décisions : il souhaite qu'elles contribuent à éclairer et dissuader quiconque pourrait être tenté de recourir au racisme sous quelque forme que ce soit.

# PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en BOTTES  
Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48  
6 largeurs différentes

(9<sup>e</sup>) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M<sup>o</sup> Saint-Lazare - Trinité)  
(6<sup>e</sup>) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M<sup>o</sup> Sèvres - Babylone)  
(10<sup>e</sup>) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M<sup>o</sup> Château-d'Eau)  
Magasins ouverts tous les lundis



toire, il n'y a qu'un pas, qui a été vite franchi par les laudateurs en tout genre du nazisme. Ils n'hésitent pas à falsifier grossièrement et outrageusement l'Histoire. Profitant de l'engouement des Français pour cette période, et du caractère provocateur de leurs écrits, mais surtout de l'impunité dont ils jouissent, ils trouvent la « compréhension » de la quasi-totalité de grands éditeurs français, qui voient là une source de profits considérables.

Depuis que l'ancien Waffen SS français Christian de la Mazière a fait paraître son « Rêveur casqué », la voie a été ouverte à l'apologie non dissimulée des anciens L.V.F. et Waffen SS français, Jean Mabire, ex-rédacteur en chef d'« Europe Action », a écrit « La Brigade Frankreich » chez Fayard, qui sera suivie de « La Division SS Charlemagne », et Henri Lendemmer, « Les Waffen SS », chez Balland. Dominique Venner, directeur politique du même « Europe Action », ancien responsable d'« Occident », exalte les Corps Francs dans « Baltikum », chez Laffont.

### Ce bon Eichmann

Dans ces ouvrages, ceux qui trahirent leur patrie pour servir le nazisme, deviennent des héros aux vertus sans tache, tandis que leurs victimes sont traînées dans la boue. Le dernier degré de l'abjection est atteint par cette « Histoire secrète de la Gestapo », parue aux éditions François Beauval, spécialiste du genre. On y retrouve Jean Mabire, André Brissaud, Fabrice Laroche, habitués des feuilles d'extrême-droite. Cette « Histoire » se propose de révéler « l'affreuse vérité » qu'elle a provoqué chez le lecteur un « choc terrible ». L'objectif est atteint au-delà de toute espérance : Eichmann a été un sincère partisan de la création d'un Etat juif. Il a considérablement favorisé l'émigration des juifs en Palestine. Heydrich, sinistre bourreau de Bohême-Moravie, a été assassiné car il était trop aimé des Tchèques ; et le gouvernement de Bènes a provoqué délibérément la répression pour relancer la Résistance.

Lafond, le célèbre tortionnaire de l'officine gestapiste de la rue Lauriston, est présenté ainsi : « On ne peut, à moins de tordre le cou à la vérité, le peindre à grands traits sanguinolants, et, contrairement à ce qu'on a pu affirmer, on ne torturerait pas dans les caves de la rue Lauriston. »

Xavier Vallat, zélé fonctionnaire de la « solution finale » en France, était « préoccupé seulement de préserver l'identité nationale et le corps social contre l'implantation, aux postes de responsabilités et d'influences, d'étrangers inassimilables ». L'antisémitisme, dans cet ouvrage, est violent. Les juifs sont partout. Dans les origines de la plupart des dignitaires nazis ; ils fournissent

le gros des collaborateurs de la Gestapo ; serviles, lâches, ils sont aussi des sordides trafiquants qui pillèrent la France au profit de l'occupant. Agents doubles ou triples, ils trahissent toujours leur patrie d'adoption, et travaillent aussi bien pour le K.G.B., l'Abwehr, et l'Intelligence Service.

Plus de cinquante pages de l'un des quatre volumes de cette série, sont consacrées à la dénonciation de « crimes » de juifs apatrides en France, alors que quatre pages seulement parlent du génocide des juifs en Pologne ; mais c'est à contre-cœur, et surtout pour contester, comme il se doit, les chiffres. Quant à la déportation dans son ensemble, et aux douze millions de victimes qui en moururent, elle est vue à travers une « tendance à l'auto-extirpation ».



Certes, tous les éditeurs ne publient pas d'aussi ignobles ouvrages ! Mais l'on peut affirmer que ce qui concerne toute la période de l'Occupation tend vers une même finalité : la réhabilitation ; d'autant plus que l'on retrouve toujours les mêmes signatures un peu partout, y compris dans les revues « Historama » de François Beauval, et « Historia », qui ont consacré plusieurs numéros spéciaux dans lesquels ont signé Mabire, Venner, Lendemmer, Laroche, Brissaud, aux côtés de nostalgique du pétainisme, tels que Benoist-Méchin, Robert Aron, et le colonel Rémy qui, depuis longtemps, a abandonné l'esprit de la Résistance, et qui s'est même permis de préfacier un ouvrage : « L'honneur n'a pas de frontières », glorifiant d'anciens criminels de guerre notoires comme Sepp Dietrich (1) et le maréchal Kesselring.

(1) Chef de la garde personnelle de Hitler, et général de la Division SS « Leibstandart Adolf Hitler ».

### Jean-Marie Le Pen connaît la musique...

Comment se fait-il qu'une telle campagne puisse impunément défier la loi du 5 janvier 1951 qui réprime l'apologie des crimes et des criminels de guerre ?

Comment est-il possible que, depuis bientôt huit années, on ne puisse faire interdire la vente des disques édités par la S.E.R.P., de Jean-Marie Le Pen, leader du Front national, et qui reproduisent in-extenso les chants de la « Révolution allemande » (sic), les discours de Ph. Henriot, de Pétain, de Doriot, de Mussolini, etc. Ces disques peuvent être achetés chez la plupart des disquaires.

L'exemple ne vient-il pas d'en haut ? M. Pompidou, en grâciant le milicien tortionnaire et assassin Touvier, en renvoyant dos à dos résistants et collaborateurs, en ne réclamant l'extradition de Barbie que sous la pression de l'opinion publique, n'a-t-il pas permis à ceux que l'Histoire a condamnés et rejetés dans l'ombre, de relever la tête et de répandre leur perfide poison ?

Ils le peuvent d'autant plus que l'O.R.T.F. multiplie depuis deux ans les émissions où ils peuvent s'exprimer en toute quiétude. Des Dossiers de l'écran, aux Grandes batailles de l'Histoire, où l'on invite d'anciens officiers nazis à raconter leurs exploits, en passant par l'émission consacrée sur la troisième chaîne au SS Skorzeny, responsable direct de la déportation de plus de 200.000 juifs hongrois, et de l'expérience faite sur les détenus de Sachsenhausen avec des pistolets aux balles empoisonnées, et présenté comme un super-héros des temps modernes, on aboutit à la projection de films de Veit Harlan, auteur du « Juif Süß », et qui vient de publier un ouvrage sur le cinéma nazi, actuellement dans les librairies.

Sous couvert d'actualité littéraire, on donne la parole aux fascistes, et fier de l'être, Maurice Bardèche, auteur de « Nuremberg ou la Terre Promise », qui a pu, dans un climat très courtis, exprimer son admiration du fascisme, alors qu'on attend toujours la diffusion du « Chagrin et la Pitié » à la télévision.

Est-ce ainsi que le gouvernement entend « jeter le voile de l'oubli » sur un passé que certains disent à jamais révolu, et qui, par ses aspects les plus inquiétants, refait dangereusement surface ? Cela est d'autant plus grave qu'il semble que pour répondre à des motivations politiques actuelles, on laisse se développer les activités racistes et néofascistes du « Front National », de « Faire Front », du « G.U.D. » et des « G.A.J. ». C'est jouer là, un jeu très dangereux. Nous savons où cela a abouti, en d'autres circonstances : l'assassinat de millions et de millions d'innocentes victimes.

Les démocrates, les antiracistes, qui ont su tirer profit de l'Histoire, doivent tout mettre en œuvre pour que cesse cette marée brune sur la France !

David DOUVETTE.

# Le drame du Sahel

## Que faire ?

Jean-Yves L'Hopital qui enseigne actuellement en France la philosophie et l'arabe, a séjourné trois ans à Saint-Louis-du-Sénégal. Il a noué là-bas de solides amitiés, parmi les paysans du village de Tiligne notamment. Et c'est lui qui devait l'an passé déjà, être le correspondant du M.R.A.P. dans son effort de solidarité. Il sait de quoi il parle.

C'EST presque devenu une banalité de parler de la sécheresse dans les pays du Sahel. Beaucoup d'organismes et de mouvements, la presse et, dans une moindre mesure, la radio et la télévision, ont donné depuis l'an passé des informations sur la situation dans ces pays (Mauritanie, Sénégal, Mali,

Tchad, Haute-Volta, Niger), et, plus récemment, en Ethiopie. Un réel effort de solidarité s'est manifesté en 1973, tant de la part des gouvernements que des individus. Même si ces efforts sont restés largement inférieurs aux besoins immédiats, ils ont été positifs. Pourtant, la situation en 1974 est pire encore qu'en 1973.

## La situation actuelle

Certes, la pluie, à la dernière saison (juillet-octobre 73), est cette fois tombée un peu partout. Mais les précipitations sont restées médiocres. Dans bien des villages par exemple, il n'a pas plu assez longtemps pour que le mil parvienne à maturité, et faute de quinze jours ou trois semaines de pluies supplémentaires, les récoltes ont été, cette année encore, nulles ou faibles. De plus, du fait de l'exode important qui s'était déjà produit vers les grands centres urbains — Dakar, Niamey, Nouakchott (qui est passé de 40.000 habitants à 150.000), etc. — on manquait partout de bras, même là où il pleuvait. Une faible partie seulement de ceux qui s'étaient réfugiés dans les villes sont revenus dans les villages à l'époque des pluies, sachant qu'ils n'auraient pas trouvé sur place de quoi se nourrir. C'est ainsi qu'on a pu estimer qu'un tiers environ des bonnes terres traditionnellement cultivées autour des villages ont été cette année laissées à l'abandon.

En ce qui concerne les troupeaux, l'hécatombe varie selon les régions entre 70

et 100 %. Les grands nomades chameliers semblent être encore ceux qui, pour l'instant, s'en tirent le moins mal, souvent réduits à se fixer autour des meilleurs puits. Mais la plupart des pasteurs de bovins, de moutons, de chèvres, ont quasiment tout perdu. Dans certains coins, il ne reste même plus une bête assez robuste pour tirer l'eau du puits. Les dernières pluies ont fait renaître quelques pâturages, mais c'était trop tard, la majeure partie des troupeaux était déjà morte. L'année 73 a été marquée par la mort du bétail ; l'année 1974 pourrait, elle, être marquée par la mort des bergers et de leurs familles.

Sur 24 millions de personnes que comptent les six pays du Sahel, 6 millions sont actuellement menacés de mort, soit dans les villages ou les campements démunis de tout où l'on voit les gens s'affaiblir progressivement, soit dans les bidonvilles qui se sont créées autour des centres urbains, et où, là aussi, règne le plus souvent la famine, malgré les efforts des autorités locales.

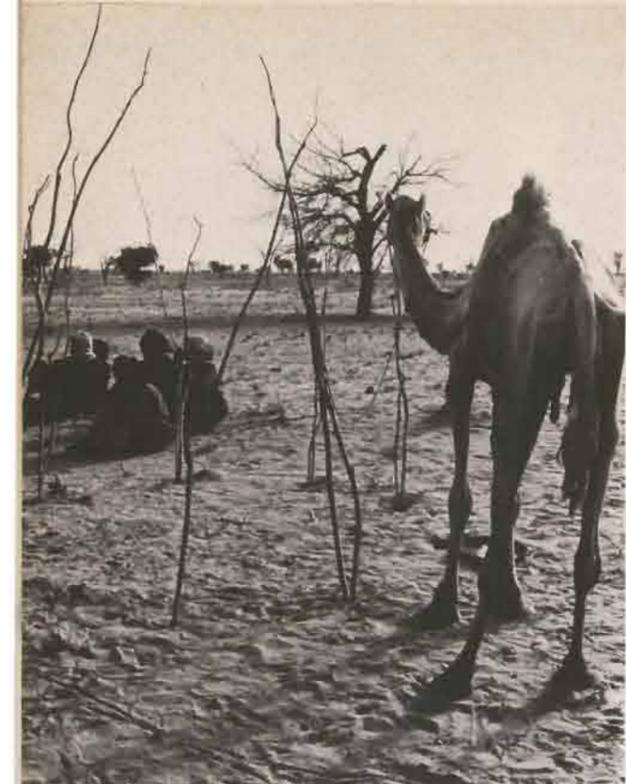
On peut résumer la situation actuelle



C.C.F.D. - SALCADO Junior

en quelques points : exode massif vers les villes et, par voie de conséquence, dépopulation des campagnes, désertification progressive du Sahel par l'abatage des arbustes, l'abandon des terrains de parcours traditionnels et d'une partie des surfaces cultivées, disparition presque totale des troupeaux.

Globalement, menace de disparition d'une civilisation qui avait su depuis des siècles s'adapter à des conditions naturelles difficiles et réaliser un équilibre de vie précaire mais tenace. Civilisation vigoureuse et immémoriale, unissant le Sahara et l'Afrique Noire, l'Islam et les croyances animistes, les grandes transhumances nomades et la vie sédentaire, puissamment enracinée dans sa tradition et ses coutumes, fière de ses races et de son histoire. Civilisation où l'homme domine sur toute autre chose et a pu soumettre une nature hostile parce qu'il a d'abord su lui-même s'y soumettre. On sait d'ailleurs l'influence profonde et parfois déterminante que ces civilisations ont exercée sur des Occidentaux qui y ont vécu. Cet équilibre, cette richesse, sont menacés.



C.C.F.D. SALGADO Junior

## Les solutions

UNE chose au moins est claire : l'invention des moyens pour combattre les causes actuelles de la famine ne viendra probablement pas des Européens. Quand on voit ce qu'ils ont amené dans le passé dans ces régions, et combien allègrement ils ont favorisé la rupture des équilibres traditionnels, on ne peut pas ne pas craindre que de multiples bonnes volontés, devant les dures conditions actuelles, ne fassent en fait plus de mal que de bien. Au contraire, de longues années vécues dans les villages ou les caravanes permettent de dire que les habitants du Sahel savent très bien ce qu'il faudrait faire pour que leur situation s'améliore et que leur vie puisse se poursuivre selon son rythme propre. Mais qui se soucie de les écouter ?

### Il revient à chaque Etat de définir sa propre politique de lutte contre la sécheresse

Il va de soi que toute politique de lutte contre les causes de la famine revient d'abord aux gouvernements des pays concernés. Ceux-ci, qui se sont réunis en septembre 1973 dans un « Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse », ont manifesté la prise de conscience qui s'est faite de la solidarité

africaine et de la nécessité de coordonner les diverses actions menées. M. Hanner les diverses actions menées. Quant à la solidarité internationale elle doit s'exprimer, concrètement et rapidement, car les pays du Sahel ne peuvent financer seuls la lutte contre l'actuelle catastrophe : « L'ensemble des mesures proposées dans le domaine des infrastructures hydrauliques, pastorales et agricoles, de la formation des cadres et des paysans, de la vulgarisation et de l'encadrement, exigera des cadres et des paysans, de la vulgarisation et de l'encadrement, exigera une mobilisation active de toutes nos énergies et la mise en œuvre de grands moyens financiers. Nous sommes déterminés à réaliser cette mobilisation de nos énergies propres, mais chacun sait que les moyens financiers nécessaires dépassent largement le niveau de nos ressources » (discours d'ouverture de la session de septembre du Comité Inter-Etats).

### Une partie de la solution est entre les mains de l'Occident, et en premier lieu de la France

Il dépend en grande partie des pays « riches » que le Sahel ait ou non les moyens de la politique ainsi définie. En

Le M.R.A.P., qui a déjà réalisé plusieurs envois de riz au Sénégal et en Mauritanie, l'an passé, est conjointement avec l'Union Générale des Travailleurs Sénégalais en France, à l'initiative de l'expédition ces jours-ci d'une tonne de médicaments dont le transport est assuré par la compagnie belge Sabena.

D'autre part, les efforts du M.R.A.P. tendent à créer les conditions du forage de puits dans un village du Sénégal, où il est en contact direct avec des correspondants.

dehors même de toute notion « d'aide », il s'agit, étant donné les circonstances actuelles, d'une solidarité absolument élémentaire. Cette situation ne fait que rendre plus scandaleuses l'inégalité qui règne entre les pays du Sahel et les pays d'Occident. On sait assez les bénéfices réalisés par des sociétés européennes dans certains pays du Sahel, bénéfices dont la majeure partie est rapatriée en Europe. « L'aide » parcimonieusement accordée par l'Europe aux pays du Sahel n'est, au mieux, que le retour d'une faible partie de ce que l'Europe, et en premier lieu la France, doit, en stricte justice, à ces pays.

Sans doute la pluie ne tomberait-elle pas davantage et les fleuves n'auraient-ils pas de meilleures crues si les rapports entre les pays du Sahel et les pays colonisateurs étaient plus justes. Mais le Sahel aurait alors davantage de ressources pour lutter lui-même contre la sécheresse.

En ce qui concerne la responsabilité de la France, la première tâche de chacun de ceux qui se sentent actuellement interpellés par la famine dans le Sahel est d'agir, par tous les moyens et à tous les niveaux, pour qu'une politique plus juste soit redéfinie. Car il est clair qu'il n'y aurait pas de pays « pauvres » s'il n'y avait des pays « riches », et c'est bien parce qu'il y a des pays « pauvres » qu'il peut y avoir des pays « riches ». Chacun de ceux qui acceptent tranquillement cette situation est à sa manière responsable de la famine des autres.

En un sens, on peut dire qu'une partie de la solution au problème de la sécheresse dépend actuellement de la France et de la politique générale acceptée par les Français.



### Le soutien aux organismes internationaux

Beaucoup d'organismes, privés ou gouvernementaux, mènent sur place des actions à court ou à long terme. Tout récemment, en février, les organismes non gouvernementaux qui soutiennent des projets de développement dans le Sahel se sont réunis une semaine à Dakar pour coordonner leurs efforts et les intégrer dans une politique d'ensemble conforme aux vœux des pays intéressés. Ces organismes font un travail provisoirement utile dans la mesure où ils mettent leurs moyens techniques et financiers au service des pays concernés. Mais ils n'existent qu'en fonction du sentiment de solidarité que nous avons, ou que nous n'avons pas, vis-à-vis des pays du Sahel.

### Le soutien à certaines actions plus ponctuelles

Des exemples existent actuellement d'efforts menés par des individus ou des petits groupes en liaison avec tel village, telle entité pastorale, tel groupe de jeunes agriculteurs. Efforts communs souvent issus d'amitiés nées au hasard des voyages et des rencontres, rencontres d'ouvrier immigré en France, voyages pendant les vacances dans les pays du Sahel. Ces actions plus « individuelles » risquent souvent d'être désordonnées, peu encadrées, techniquement mal assurées. Mais elles ont cette qualité première d'être issues d'initiatives venues de la base, de manifester la constitution de petites équipes qui, avec les moyens du bord, démarrent et font face. Sans doute ces différentes initiatives ont-elles du mal à s'inscrire dans un effort global cohérent ; mais elles ont d'abord le mérite d'exister, et d'exister par la volonté d'équipes locales, enracinées dans leur sol et leur mode de vie, désireuses de faire revivre cet équilibre de vie momentanément compromis, et sans aucun complexe devant les techniques occidentales. Il faut avoir vécu et travaillé avec de telles équipes, commençant, au prix de quelques efforts, un peu d'irrigation autour de simples puits, sélectionnant les meilleures bêtes rescapées des troupeaux, cherchant à créer de petits pâturages d'appoint pour les moments de soudure difficile, pour savoir quelle force il y a là et combien la vie dans le Sahel reste toujours prête à renaître, là où tout autre désespérerait.

Mais, même pour les tentatives les plus modestes, il faut quand même un minimum de moyens, qui font en général défaut.

### Notre attitude devant la présence en France d'immigrés venus du Sahel

La plupart des travailleurs immigrés venus du Sahel ne sont en France que parce que ni eux, ni leurs familles, ne pouvaient plus vivre dans leur pays. La solution immédiate : louer pendant quelques années sa force de travail aux industriels français, pour faire vivre sa famille restée sur place et, si possible, économiser un petit pécule. Moyennant quoi la France continue à se développer à bon compte, et les pays d'origine se voient privés des éléments les plus jeunes et les plus dynamiques qui eussent précisément été les mieux à même de travailler chez eux à leur propre développement.

Dans l'immédiat, et puisque telle est actuellement la situation, au moins peut-on essayer d'organiser pour les travailleurs immigrés des moyens de formation, non pas destinés à les rendre plus rentables dans les usines françaises, mais qui leur seront vraiment utiles au moment où ils rentreront chez eux. Quelques initiatives existent à ce niveau (de courts stages en général), qu'il faut soutenir et développer.

En résumé, lutte sur le plan politique pour infléchir l'attitude de la France vis-à-vis des pays du Sahel (ce qui signifie en premier lieu : informer les Français de la réalité de ce qui se passe au Sahel et de l'inconscience ou de l'hypocrisie de ceux qui parlent de « l'aide » française à ces pays) ; soutien aux différents organismes qui travaillent sur le terrain, en lien avec les gouvernements locaux et au service des désirs exprimés par les habitants du Sahel : soutien à

certaines initiatives plus spontanées (plus nombreuses d'ailleurs qu'on ne l'imagine) : recherche avec les travailleurs immigrés de la meilleure manière d'utiliser leur séjour en France : les orientations ne manquent pas à ceux qui veulent ne pas être passifs devant ce qui se passe actuellement au Sahel, et ailleurs.

Plus qu'une collaboration purement technique, il y a aussi des liens qui se créent ainsi, et qui font que des hommes, ayant pris conscience des mécanismes du « sous-développement », ayant reçu ou conquis les moyens minimum pour lutter contre, peuvent continuer à suivre leur propre chemin. Ce n'est pas la technique occidentale qui sauvera le Sahel : sans doute peut-elle aider, mais quand on voit le nombre, la qualité et la précision des études techniques déjà faites sur le Sahel, on se demande comment ces pays ne sont pas encore devenus un vaste et verdoyant jardin. Et, en un sens, c'est heureux. Car si l'Occident dit « développé » n'a à offrir que son propre style de vie, ses embarras, sa précipitation et sa superficialité, alors, ce n'est peut-être pas tellement la peine de se fatiguer : arrêtons plutôt les frais tout de suite. Mais si peut s'établir, et c'est déjà le cas en maints endroits, une collaboration plus modeste, entre partenaires mutuellement respectueux les uns des autres, dans les jours lents et paisibles d'une amitié égale née d'un travail commun, où la technique est à sa place, c'est-à-dire la dernière, alors peut-être les civilisations forgées dans ces pays du Sahel continueront-elles plus facilement à témoigner auprès des autres peuples de leurs propres valeurs et à leur offrir leurs richesses propres, selon la loi d'ailleurs de leur hospitalité.

Jean-Yves L'HOPITAL.



### M'associant à l'appel du M.R.A.P.,

je demande que les pouvoirs publics mettent en œuvre immédiatement et sans désespérer, au niveau national et international, tous les moyens permettant de sauver les six millions de vies menacées par la famine en Afrique.

Signature

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Don pour la campagne du M.R.A.P.....

Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.), 120, rue Saint-Denis - 72002 Paris. (C.C.P. 14.825.85 Paris)

en bref

## « Purgé » antijuive en France ?

Dans le « Daily Express » du 29 mars, le journaliste Chapman Pincher assure tenir, « de sources impeccables », que des mesures sont prises pour écarter les chercheurs, ingénieurs et responsables d'origine juive des industries françaises d'armement.

C'est sur la demande des autorités d'Arabie Saoudite et de Libye, affirme-t-il, que le gouvernement français a pris l'initiative de ces discriminations : car « les Arabes ont fait connaître leur crainte que des informations secrètes sur le nombre, les performances et les dates de livraison des armes qu'ils achètent ne soient révélées à Israël ».

Ainsi, tout juif serait considéré comme un « traître » en puissance, comme au temps de l'affaire Dreyfus ! Et déjà l'accord aurait été donné, au plus haut niveau, pour des « licenciements, transferts et mises à la retraite anticipée », dans le cadre de ce que Chapman Pincher assimile à « une véritable purge ».

Le M.R.A.P. est intervenu fermement pour demander à M. Jobert, ministre des Affaires étrangères, des précisions, et — si ces informations s'avéraient exactes — la cessation immédiate de ces discriminations déshonorantes, ainsi que des sanc-

## « L'Aurore » provoque deux fois !

Dans son numéro du 28 mars 1974 « L'Aurore » publie sous le titre « L'Amitié de Boumedienne » un appel attribué à l'Amicale des Algériens en Europe et dans lequel on peut lire :

*« Resserrons nos liens ! Mieux vaut vivre en musulmans dans cette France que nous avons vaincue que de fraterniser avec ces Français qui valent moins cher que les pieds-noirs... N'ayez jamais confiance dans l'ouvrier français, d'un naturel raciste. Cet individu ne veut pas de notre société... On nous reproche certains viols mais cela ne compensera pas la guerre d'Algérie... Après tout, nous avons gagné la guerre et nous avons le droit de prendre des Françaises... Frères algériens, nous qui avons conquis la France jusqu'à Dunkerque, regroupons-nous. »*

Ce texte n'est pas méconnu de nos lecteurs. C'est en effet un faux grossier dont nous avons dénoncé la publication, sans commentaires, le 7 décembre dernier dans « Le Démocrate Vernonnais ».

Publication qui souleva alors la protestation indignée des organisations de gauche et du conseil municipal de Vernon.

Ce journal dut alors faire une mise au point, invoquant « la possibilité de l'erreur ».

L'excuse peut paraître légère à la lecture de cette prose... d'autant, et nous le précisons, que cet appel, en circulation depuis plusieurs années et connu de l'Amicale, avait motivé de la part de celle-ci le dépôt de plusieurs plaintes.

En effet, sa première publication dans la presse (car il a été distribué par tracts dans plusieurs entreprises et villes de France) remonte au 29 octobre 1966, dans « Le Méridional », coutumier de ce genre d'écrits et qui dut, lui aussi, publier un démenti.

Mais le comble, comme nous l'a signalé l'Amicale des Algériens en Europe, c'est qu'il a été l'objet d'une première « édition » le 21 octobre 1971, dans cette même « Aurore », qui dut, le 12 novembre suivant, publier, elle aussi, un démenti.

La direction de ce journal osera-t-elle, après cette deuxième provocations, invoquer « le droit à l'erreur » ?

Et nous ne pouvons que comprendre l'émotion du président de l'Amicale qui, dans une lettre adressée au directeur du journal « L'Aurore », écrit notamment : « En reprenant ce faux grossier au lendemain de la visite officielle en Algérie de M. Jobert, comme vous l'écrivez, il me paraît évident que votre journal poursuit les mêmes buts que les auteurs de ce faux appel ordurier : provoquer la violence raciale et dresser l'opinion contre le développement des relations d'amitié entre les Etats et les peuples français et algériens. »

tions contre leurs auteurs. Le ministre des Armées, pour sa part, a qualifié de « totalement absurde » l'information du « Daily Express ». Mais il n'a pas apaisé toutes les inquiétudes...

## Pas drôle...

Est-ce faire preuve d'un zèle excessif que de s'élever contre certaines « histoires juives »... Elles font sourire et « ne sont pas méchantes ». Les Juifs eux-mêmes se plaisent parfois à les raconter. Et ces anecdotes humoristiques ne se situent-elles pas dans la même veine foisonnante que celles qui mettent en scène des Auvergnats ou des Corses, des Russes ou des Américains ?

Ce qui nous gêne c'est que les traits prêtés au « Juif », dans ces histoires, correspondent le plus souvent aux stéréotypes répandus par l'antisémitisme, et que les nazis, entre autres, ont utilisé pour justifier leurs crimes. En général, c'est l'avarice, l'âpreté au gain, comme dans cette histoire parue en février dans « Play-Boy », où Samuel fait de l'auto-stop pour aller à la poste... remplir son stylo. Pas méchant, certes ; mais le lecteur se trouvera confirmé dans ses préjugés, et cent

petites touches anodines comme celle-là construiront dans son esprit l'image antipathique du Juif, que d'autres de chargeront de dramatiser.

Et si nous déplorons ce genre de généralisations stupides et cruelles, quel que soit le groupe humain visé, il se trouve que dans certains cas — les Juifs, les Noirs, les Arabes — il s'établit indubitablement une chaîne continue allant du stéréotype péjoratif à la haine et la violence aveugle.

De même, après les « poupées de Dijon », on ne saurait rester insensible à l'initiative prétendument humoristique de l'entreprise « Fiesta », à Paris, qui fabrique des masques en carton, dont l'un représente « le Juif », avec étoile de David à l'appui, sous les traits que « Le Stürmer » a familiarisés (nez crochu, lèvres pendantes, grandes oreilles)... Sa drôlerie est d'autant plus contestable que plusieurs centaines de ces caricatures ont été fournies en Allemagne, pour le carnaval de Cologne. On comprend l'indignation des organisations juives ouest-allemandes, et le fait que le revendeur local ait jugé utile de s'excuser publiquement.

## Crise en Israël

C'est un fait sur lequel tout le monde s'accorde : l'issue de la crise qui secoue Israël depuis six mois sera, d'une façon ou d'une autre, décisive pour l'avenir de ce pays : ou bien Israël basculera dans le camp « ultra », avec ce que cela comporte de dangereux et pour le peuple israélien et pour la paix au Proche-Orient et dans le monde ; ou bien les Israéliens prendront conscience, peu à peu, des possibilités qui existent d'un règlement politique et pacifique du conflit dans le respect de la sécurité, des droits et des aspirations de tous les peuples en cause.

Le retrait de la vie publique de Mme Golda Meïr est le point culminant de la première étape de cette crise.

Longtemps abusée par les mythes de l'invincibilité du « grand Israël », l'opinion publique, au lendemain de la guerre d'octobre, s'est trouvée en présence d'un lourd bilan : 2.500 morts sur les champs de batailles, l'isolement diplomatique et une situation économique désastreuse, marquée, pour 1973, par une augmentation du coût de la vie de 25 %, et que les moins pessimistes reconduisent en 1974.

En fait la polémique née sur les responsables de la défaite militaire ne peut cacher que dans beaucoup de secteurs de cette opinion publique traumatisée naît la conviction que l'on peut « en sortir » autrement que par la guerre, comme en témoignent, entre autres, différents mouvements de contestation : 96 intellectuels (universitaires, écrivains, artistes) ont signé un appel protestant contre les déclarations jusqu'au-boutistes des dirigeants de l'Etat, à propos du Golan ; et 6.000 Israéliens ont manifesté le 24 mai pour demander la démission du gouvernement et de nouvelles élections.

Enfin, un récent sondage a révélé qu'un Israélien sur dix avait l'intention d'émigrer. Ce sont plus particulièrement des jeunes entre 18 et 25 ans, nés pour la plupart en Israël et mobilisables, et qu'ils veulent fuir le marasme économique et les perspectives d'une nouvelle guerre.

Au moment même où cette crise éclate, un groupe extrémiste palestinien, et non LES Palestiniens, comme s'est complu à le répéter une certaine presse écrite et parlée, s'est livré à un odieux attentat à proximité de la frontière libanaise, faisant 21 victimes, dont des femmes et des enfants. On ne peut que condamner avec force ces méthodes, car non seulement elles ne servent pas la juste cause du peuple palestinien mais ce crime survient étrangement à point pour favoriser les éléments les plus bellicistes, qui refusent d'engager une véritable négociation.

Alors que les affrontements sanglants reprennent sur le mont Hermon, il faudra encore beaucoup d'efforts pour aboutir à une paix juste et durable.

## AU PODIUM

### Roissy-en-France : c'est eux aussi !

C'est en octobre 1966 que la plaine de Roissy-en-France a commencé à retentir du bruit des coups de pioche et du moteur des bulldozers.

De cinq cents à deux mille cinq cents, personnes ont été employées en permanence, selon l'état d'avancement des travaux du chantier, à la construction de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

Sur ce chiffre, la part prise par la main-d'œuvre étrangère représente 50 % de l'effectif total ; travailleurs portugais (742), algériens (640), marocains (128) sont les plus nombreux, mais on trouve également des Espagnols, des Tunisiens, des Italiens, des Yougoslaves, des Africains noirs, des Turcs et des... Allemands.

Si leur contribution à cette réalisation, qui honore la technique et accroît le prestige de notre pays, est ainsi démontrée, il faut, hélas, aussi signaler qu'ils ont fourni le plus fort tribut au bilan des accidents du travail, bilan qui comporte notamment 14 morts.

## AU PILORI

### La Fédération Française de Gymnastique

Le Conseil des directeurs de la Fédération internationale de gymnastique, réuni à Biel (Suisse), a décidé à la majorité des voix de retirer à la Bulgarie l'organisation du prochain championnat du monde de gymnastique.

Motif ? Le Comité d'organisation bulgare avait refusé d'inviter l'équipe de la République Sud-Africaine, pays où est pratiqué, au niveau du sport également, la politique d'apartheid, ce qui est en absolue contradiction avec les intérêts réels du sport, mais aussi avec l'esprit olympique.

La décision de la Fédération internationale a soulevé de nombreuses protestations au sein de l'opinion sportive mondiale. Une quinzaine de fédérations nationales ont d'ores et déjà annoncé qu'elles n'enverraient pas leurs sportifs au championnat organisé dans un autre pays.

Quant à la Fédération française, son attitude était connue dès le début d'avril, car c'est elle — et c'est bien attristant — qui est, en partie, à l'origine de la décision internationale. Elle avait fait connaître sa position avant la réunion de Biel : pas de Français aux championnats si les racistes d'Afrique du Sud ne sont pas invités !

Le rôle joué par les dirigeants de la F.F.G., nous en sommes certains, est sévèrement condamné par les gymnastes et les sportifs français dans leur majorité.



# Poésie arménienne

par

Jacques MADAULE

L'ARMÉNIE est depuis tant de siècles à l'horizon de notre âme qu'on s'étonne qu'il ait fallu attendre jusqu'à notre temps pour que parût en français une « Anthologie de la poésie arménienne » (1) car c'est toujours dans la poésie que les peuples expriment le plus profond, mais aussi le plus secret d'eux-mêmes. Là est, bien sûr, la difficulté. Ici elle a été abordée de la façon la plus élégante, la seule aussi qui soit efficace : on a demandé à des poètes français de traduire les poètes arméniens, si bien que cette anthologie nous offre le rare mariage d'hommes qui connaissent leur langue (je veux dire le français, naturellement) aussi bien que Charles Dobzinski, Pierre Gamarra ou Jacques Gaucheron (je ne cite que ceux-là, mais il faudrait les citer tous, et les Arméniens de la bande comme Archag Tchobanian et Rouben Mélik) et d'une poésie née sur les pentes de ces montagnes lointaines que domine l'Ararat, où échoua, dit-on, l'Arche de Noé.

Car l'Arménie est une des plus vieilles terres historiques du monde, l'une des plus malheureuses aussi. Nous ne devrions jamais oublier, quand nous pensons à l'Arménie, les effroyables massacres de 1896 et ceux, pires encore, qui commencèrent en 1915. Tout cela dans l'indifférence des grandes puissances d'alors. Un ministre d'Alexandre III ne disait-il pas : « Nous voulons l'Arménie sans Arméniens » ? Telle n'a pas été l'attitude de l'Union soviétique, grâce à qui subsiste une République d'Arménie, dont l'arménien est la langue nationale

et où fleurissent des poètes arméniens vivants et bien vivants, qui peuplent les dernières pages de cette anthologie.

Mais enfin il faut bien dire que l'Arménie soviétique n'est qu'un tout petit reste de la grande Arménie d'autrefois, qui s'étendait de la Mer Noire au golfe d'Alexandrette. Qui le sait mieux que nous, en France, où ont trouvé asile tant de réfugiés arméniens, qui concilient leur fidélité à l'ancienne patrie avec l'allégeance à la nouvelle ? C'est l'un d'entre eux, Rouben Mélik, qui a dirigé cette anthologie et l'on aime entendre ce qu'il dit de « l'accent alterné des deux langues qui furent miennes dès l'enfance, tout ce qui en fait la distante beauté de génération à génération transmise, préservée, épargnée, malgré les invasions et les guerres, les barbaries et les massacres. »

Ces poèmes arméniens mis en français, depuis les chants antiques qui commencent bien avant que l'arménien ne fut une langue écrite et qui continuent aujourd'hui autour d'Erevan, capitale de l'Arménie soviétique, c'est toute l'histoire de l'Arménie. Le poète Sarmen, né en 1901, écrivait :

« Plus que tout au monde aimez les  
[chansons]  
C'est le seul remède aux peines sans  
[remèdes]  
Aimez les chansons parce que sans elles  
La peine et le malheur dévoreraient le  
[monde.] »

(Jacques Gaucheron.)

Il faudrait, pour en vraiment rendre compte, la raconter toute, cette histoire. Heureusement l'une des parties les plus utiles du recueil est la dernière, qui est une « Chronologie de la civilisation arménienne » établie par Artavazd Berberian. Certes il ne s'agit pas d'une véritable histoire de l'Arménie, mais d'admirables

Ce n'est pas sans émotion que les lecteurs de cette anthologie liront un très beau poème de Missak Manouchian, responsable du groupe qui portait son nom pendant l'occupation et dont les membres furent fusillés le 21 février 1944.

Ce groupe héroïque, qui comprenait 26 immigrés dont 11 juifs, avait causé d'énormes dommages aux occupants hitlériens. Ils avaient à leur compte plus de cent attentats contre les membres de l'armée d'occupation, des dizaines de locaux et d'installations allemandes dévastés, des centaines d'Allemands tués, parmi lesquels se trouvait le ministre allemand Ritter ; l'attentat contre le général von Schaumburg, commandant du « Grand Paris ».

Les Nazis ont tenté, à travers ces héros, de discréditer la Résistance, en apposant sur les murs de maisons à travers toute la France l'ignoble « Affiche rouge » (ci-contre) qui les qualifiait de bandits et qu'Aragon devait immortaliser dans un poème qui porte justement comme titre « L'Affiche Rouge ».



Droit et Liberté — N° 329 — Avril 1974

tableaux en trois colonnes, où l'on trouve à gauche les événements d'histoire générale qui ont quelque rapport avec l'histoire d'Arménie, puis la chronologie de l'Arménie proprement dite et enfin, occupant toute la page de droite, l'évolution de la civilisation arménienne. Je ne connais rien d'équivalent en français et cela permet de replacer la poésie arménienne dans son contexte historique.

Mais la poésie arménienne elle-même, qu'en peut-on dire ? Qu'est-ce qui fait son originalité à travers les siècles ? Qu'est-ce qui l'apparente au grandiose paysage arménien, des sommets neigeux aux grands lacs ? A cette merveilleuse architecture médiévale, où l'on trouve des modèles qui furent plus tard imités en Occident ? Il est difficile d'en décider sur des exemples trop nombreux, mais il était impossible aussi de faire davantage. Aussi serais-je tenté, pour vous donner une idée des trésors que contient le volume, de citer tout entier un poème de Khatchatour Abovian, qui vécut de 1805 à 1848, contemporain, par conséquent, de Pouchkine et de Lermontov. Cela s'intitule « Amour de la patrie », c'est traduit par Pierre Gamarra et, comme on verra, c'est un poème d'exil, de nostalgie :

« La distance qui nous sépare  
Ravive ton image en moi,  
Amour se change en nostalgie,  
Amour, ma chère Arménie. »

Sans pain, sans vin et sans remèdes,  
Je vais sans amis et sans aide  
Et je n'emporte que ton nom,  
Reviendrai-je ? Te reverrai-je ?

Quand reviendrai-je vers les neiges  
Du Massis et de l'Aragats,  
Vers tes vallées au ciel immense  
Que je ne vois que dans mes larmes ?

Les étoiles sourient peut-être  
Sur tes prés et tes paysages.  
Les étoiles pleurent peut-être  
Et mes yeux voient d'autres images.

Je t'ai laissé tous mes parents,  
Je les ai quittés dans la peine.  
Sont-ils heureux, ô ma lointaine ?  
Je ne vis que par ton soleil.

Sans lui, ma vie est incertaine,  
Jusqu'à quand dureront mes peines,  
Arménie, et mes pleurs salés ?  
Les montagnes dans les nuées

Te disent-elles ma souffrance ?  
Tes fils en moi prennent leurs forces  
Mais je me trouve loin de tous  
Suis-je présent ? Suis-je oublié ?

Je n'entends plus les airs aimés  
Les oiseaux ont-ils disparu  
Puisque leurs chansons se sont tuées,  
Puisque mes yeux ne les voient plus ?

Emporte mon cœur et ma flamme  
Et le testament de mon âme  
Mon Arménie, mon Arménie,  
Moi, toi, pour toujours réunis. »

En tout cas, c'est un acte magnifique d'hospitalité, au sens le plus profond et le plus fort du terme, que cette publication franco-arménienne, qui honore son éditeur, les traducteurs français et arméniens et surtout Rouben Mélik, qui a pieusement rassemblé le recueil. Je souhaite à l'anthologie tous les lecteurs qu'elle mérite, non seulement parmi les Arméniens, mais aussi parmi les Français qui ne connaîtront jamais trop la glorieuse et sanglante histoire et la tradition originale, prolongée à travers tant de siècles, de ces amis arméniens que l'on est tenté de traiter comme des compatriotes, et qui en sont tout à fait dignes, mais dont il faut pourtant savoir qu'ils nous arrivent d'un pays lointain qui a terriblement lutté pendant des millénaires pour sauvegarder son indépendance et qui a donné à la culture universelle un apport original et toujours vivant.

J. M.

(1) Poésie arménienne - Anthologie, un vol. cartonné aux Editeurs Français Réunis.



● « LES CHINOIS A PARIS »  
de Jean Yanne.

Odieux ! C'est l'unique terme qui me vient à l'esprit si je dois résumer abruptement le dernier film de Jean Yanne. Quant à l'unique conseil que je puisse vous donner, c'est : « Boycott ! » Oui, boycottez ce film qui, au nom d'une certaine liberté d'expression, se permet de tout salir et d'exacerber le racisme latent des Français. Le péril jaune, beaucoup de gens y croient encore, et l'on peut comprendre les nombreuses protestations élevées dès la sortie de ce film, qui n'a trouvé grâce que devant la critique d'extrême droite, ce qui ne peut nous étonner.

Et puis la Résistance ridiculisée, ramenée à quelques abrutis opportunistes, sortant de leurs armes et « risquant leur vie » alors que l'occupant est déjà parti, et bien sûr tondant les filles qui ont « collaboré » : c'est de mauvais goût et par trop simpliste.

Quant au « gag » du juif cloué au pilori, parce qu'il est un mauvais citoyen, qui insiste, par l'image et le commentaire, sur le nez crochu, les mains de rapace, l'œil fuyant, et j'en passe, c'est un des moments que Jean Yanne a sans doute voulu le plus irrésistible... Même la scène finale est empreinte de discrimination raciste : les premières personnes qui viennent demander l'aide du Président de la République dans la France « libérée » sont des Chefs d'Etat arabes, caricaturaux, gesticulant et couvrant de baisers le Chef d'Etat français...

Seulement voilà, on ne rit pas durant ce film, on y ressent au contraire un sentiment de malaise persistant.

Quand je pense que le film « L'Aggression » de Frank Cassenti est interdit car jugé « trop violent », mais que « Les Chinois à Paris » poursuit joyeusement sa carrière alors que la violence, le racisme, le mépris s'y donnent libre cours, je constate amèrement que dame Censure ignore les mots justice et égalité.

En fait, ce film est pour moi le « Minute » du cinéma français actuel, c'est tout dire...

Marie-France ANTOK.

## "L'ENGRENAGE"

Un instituteur parisien rencontre un garçon perdu dans la rue, sans logis, sans travail et ne parlant pas un mot de français. C'est Joachim, un jeune Portugais venu ici gagner sa vie, mais il n'a pas trouvé, au terme de son long voyage, le chantier du bâtiment dont il avait l'adresse. Il lui offre un café et un sandwich, puis l'invite à passer une nuit dans sa chambre.

La nuit sera suivie de beaucoup d'autres...

Cette histoire, sobre et émouvante, tendre et amère, c'est « L'engrenage », une œuvre de fiction de Maurice Failevic, que nous avons vue le 12 avril à la télévision. Elle a le rare mérite de poser le grave problème de l'accueil — ou plutôt de l'absence d'accueil — des travailleurs émigrés et de laisser entrevoir leurs misérables conditions de vie et de travail.

Qui sont ces Portugais ? Des hommes à qui la société, telle qu'elle est (mal) faite, réserve — et encore, pas toujours — les travaux les plus pénibles et les moins rémunérés. Que fait la société pour les aider ? Rien.

Avec Paul, l'instituteur généreux, les téléspectateurs ont, pour une fois, pu aborder ce côté honteusement caché de la réalité... Certains critiques ont cru trouver dans cette troisième œuvre de Maurice Failevic cet avertissement : il ne faut pas, sous peine d'embêtements, recueillir un Portugais dans la rue !

Mais l'émission, évidemment, n'avait pas l'ambition de suggérer un comportement.

« L'engrenage » a posé des questions sur l'acte individuel de solidarité et sur notre responsabilité collective. Les Français doivent-ils tolérer que des hommes puissent, en 1974, errer comme des chiens dans nos rues ?

Merci à Maurice Failevic d'avoir ouvert un dossier. La télévision a le devoir de poursuivre le débat... et nous d'exiger qu'il débouche sur des décisions concrètes en faveur des travailleurs immigrés, nos frères.

Jean COMTE.



CHACQUE rue, chaque maison, chaque porte devinrent autant de fortresses.

Le rôle joué par la rue Leszno, au cœur du ghetto de Varsovie, depuis l'arrivée des juifs — il y a des siècles — sur le sol varsovien jusqu'à la bataille finale d'avril 1943, justifie que l'on évoque sa vie, ses luttes, sa fin tragique, en ce 31<sup>e</sup> anniversaire de la glorieuse insurrection.

Alors même qu'ils n'avaient pas le droit d'habiter la ville, c'est là que les juifs, déjà, tenaient leurs premières réunions (clandestines), au Moyen-Age, pour créer la « Kehilla » (assemblée communautaire). Avant-guerre, c'était le centre bourdonnant de la vie juive.

Séparant les deux grands quartiers juifs de Varsovie : Nalewki et Grzibow, elle partait de la rue Tlomazka, toute proche de la ville aristocratique où se trouvait la Banque d'Etat (Bank Polski), et se terminait dans les zones ouvrières avec leurs usines et leur misère.

C'est rue Tlomazka, au n° 5, que fut construite en 1877 la Grande Synagogue, dotée d'une immense bibliothèque, d'après les plans de l'architecte italien Leonard Marconi. Ses places, réservées à de riches privilégiés, se transmettaient par héritage, de père en fils. La plupart de ceux qui la fréquentaient, n'y venaient, à vrai dire, qu'une fois par an, le jour du Grand Pardon. Certains même, avec le temps, passèrent au catholicisme, si ce n'est à l'antisémitisme, comme le journaliste Jerzy Or (de son vrai nom : Orenstein), et c'est parmi eux qu'au temps de l'occupation, les nazis ont désigné les responsables de la police juive dont la brutalité dépassait en bien des cas celle des S.S. Mais s'ils avaient cru échapper aux judaïsme, ces gens-là, en fin de compte, n'échappèrent pas aux fours crématoires.

Au n° 13 de la rue Tlomazka, près de l'angle de la rue Leszno, siégeait le Syndicat des écrivains et journalistes juifs. Sur sept quotidiens juifs paraissant à Varsovie, cinq étaient écrits en yiddish, de même que de nombreux hebdomadaires et mensuels. Les locaux du Syndicat étaient un centre culturel très actif, où se rencontraient toutes les tendances politiques et philosophiques, à travers de multiples activités : conférences, débats, causeries, récitals, auxquelles participaient personnalités politiques, dirigeants de la « Kehilla », écrivains et poètes de Pologne et de l'étranger.

En s'engageant dans la rue Leszno, on trouvait au n° 1, le grand Théâtre Central yiddish, et, en face, au n° 2, le Syndicat des artistes, ainsi qu'un grand restaurant où l'on dégustait les spécialités de la cuisine juive.

Plus avant, il y avait les sièges de plusieurs partis et mouvements de gauche, entre autres le Parti Socialiste Polonais (P.P.S.).

Les communistes, étant illégaux, n'avaient pas de locaux fixes. Leurs acti-

vités, leurs contacts avaient lieu surtout dans les locaux des syndicats d'ouvriers ou d'employés de commerce, et surtout, dans la rue même : des cohortes de jeunes gens et de jeunes filles, ouvriers et étudiants parcouraient la rue Leszno, échangeant clins d'yeux et gestes se comprenant d'un mot, et quand ils se serraient de près comme des amoureux, ce n'était parfois que pour transmettre un mot d'ordre, pour préparer une grève ou une manifestation...

Dans cette Bourse de Travail assez particulière, se glissaient évidemment des policiers en civil, dont le chef, bien connu, se nommait Pogozelski : ce qui exigeait de la part des militants clandestins une constante vigilance pour éviter les pièges et les filatures. A la prison de Pawiak, non loin de là, beaucoup

## - Ghetto de Varsovie - Vie et combats de la rue Leszno

de communistes ont connu des années d'incarcération ; beaucoup s'en sont évadés au début de la guerre.

A l'angle des rues Leszno et Karmelicka, les discussions étaient vives entre jeunes communistes juifs, jeunes bundistes (socialistes), et sionistes de gauche. Si ces derniers montraient de la sympathie pour le communisme, le Bund en était l'adversaire acharné ; cependant nombre de jeunes bundistes passèrent dans les rangs communistes.

Et au temps des nazis, de l'insurrection, les combattants appartenant à ces trois groupes devaient faire preuve d'un égal héroïsme.

### L'assaut et l'insurrection

Le mur érigé par les nazis pour isoler les juifs coupait la rue Leszno sur toute sa longueur : du côté pair, le ghetto ; du côté impair, la ville « aryenne ».

Décidés à en finir avec le ghetto et ses habitants, les nazis lancèrent leur assaut le 19 avril 1943. Mais, à leur grande surprise, ils se heurtèrent à une vive résistance, et durent se replier en désordre avec de lourdes pertes. Le lendemain, 20 avril, ils revenaient à la charge. Rue Leszno, s'avancèrent plusieurs groupes de S.S., de feldgendarmes et des soldats de Vlassov, en rangs par cinq, venant de la rue Zelazno, musique en tête — car c'était l'anniversaire du

Führer. Aux n° 74 et 76, des combattants les attendaient, commandés respectivement par des communistes et par des sionistes de gauche.

Lorsque l'ennemi est suffisamment proche, Geler, commandant du n° 76, lance deux bombes qui tuent de nombreux Allemands. Suivent les grenades lancées par Goldstein, commandant du n° 74, et une volée de bouteilles explosives qui font des ravages dans les forces hitlériennes. Bientôt, c'est dans une grande partie de la rue, du n° 36 au 82, que les combattants juifs entrent en action. Les échos de la bataille de Leszno parviennent dans les autres secteurs du combat, et l'ensemble du ghetto en armes passe à la contre-offensive.

Citons, à titre d'exemple, la bataille pour la conquête d'une échoppe de bro-

Les derniers défenseurs de la rue Leszno tombent ou sont faits prisonniers. Une seule héroïne parviendra à franchir le barrage de fer et de feu, s'échappera en tirant sur les soldats allemands : la communiste Rouchka Rosenfeld.

### Hier et aujourd'hui

« Ne pas oublier, ne pas pardonner », tel est le dernier cri lancé au monde par les martyrs et les héros du ghetto de Varsovie.

Et il est vrai, comme l'a souligné Vercors, que « l'oubli n'est pas moins criminel que le crime même ». Comment pourrait-on oublier, en effet, ce que fut le nazisme, dont un porte-parole, parmi tant d'autres, affirmait que : « Les intellectuels juifs ne sont pas des gens productifs ; ils ne peuvent être utiles que transformés en savon ? » Comment pardonner les atrocités dont les nazis se sont rendus coupables, tels ces brutes qui tuaient les enfants du ghetto de Varsovie en plaçant dans leur bouche le canon de leur revolver ?

En commémorant le 31<sup>e</sup> anniversaire du ghetto de Varsovie, il ne faut pas oublier, surtout — ni pardonner — les hommes d'Etat, les politiciens qui, par leurs actes ou leurs silences, se sont faits les complices de la montée du nazisme et ont ainsi permis tant de crimes contre l'humanité.

Nous avons déjà donné dans « Droit et Liberté » (2) un certain nombre de preuves de cette complicité. Ajoutons ici quelques phrases extraites d'un livre récemment paru en français (3) de Sir Basil Liddel-Hart, qui fut le conseiller personnel du ministre de la Guerre Hore Bellish.

Si Hitler se lança dans la guerre, explique-t-il, ce n'est pas seulement, ni même principalement par « esprit d'agressivité ». C'est en raison de l'« encouragement qu'il reçut longtemps, sous la forme de l'attitude complaisante des puissances occidentales ».

« Depuis l'arrivée au pouvoir de Hitler, en 1933, précise-t-il, les gouvernements français et britannique avaient fait à ce dangereux autocrate un bien plus grand nombre de concessions qu'aux gouvernements démocratiques qui l'avaient précédé à la tête de l'Allemagne ».

Alors que le racisme et le fascisme, aujourd'hui encore, continuent de susciter en bien des points du monde — et en France même — la haine et la violence, le silence et la passivité ne sont pas moins criminels qu' alors. Nous resterons fidèles, quand à nous, à l'appel du ghetto insurgé : « Ne pas oublier, ne pas pardonner. »

Alexandre CHIL-KOZLOWSKI.

(1) Frère d'une militante du M.R.A.P. de la région parisienne.

(2) Voir : « L'insurrection du ghetto de Varsovie », dossier d'A. Chil-Kozlowski, dans « Droit et Liberté », avril-mai 1973.

(3) « Histoire de la seconde guerre mondiale », par B. Liddel-Hart (Fayard éditeur).

## AU FIL...

■ Depuis le 19 avril et pour 30 représentations, le Théâtre de Paris présente la pièce de Jean-Claude Grumberg, « Dreyfus ».

■ Plusieurs films intéressants sur les écrans français, au cours de cette période :

— « Septembre Chilien », de Bruno Muel, bouleversant témoignage « à chaud » sur le putsch de la junte chilienne et qui vient de recevoir l'un des prix Jean Vigo 1974.

— « Qu'il était bon mon petit Français », du réalisateur brésilien Nelson Pierre dos Santos.

— « Portier de nuit », de l'italienne Liliana Cavani. Histoire d'un ancien tortionnaire nazi et de sa victime, une jeune femme, qu'il rencontre de nouveau plusieurs années après la fin de la guerre. Ce film soulève des discussions passionnées et contradictoires. Tout comme pour « Lacombe Lucien », il serait intéressant de connaître l'avis des lecteurs de « Droit et Liberté ».

— « Et je salue les Hironnelles », un très beau film sur les souvenirs d'une jeune fille tchèque condamnée à mort par les Allemands en 1942.

■ Pour votre bibliothèque, à noter :

— « L'insurrection d'Eysse » ; c'est le récit de l'insurrection des détenus politiques de cette centrale, en décembre 1943. Une des belles pages de l'histoire de notre pays et de sa résistance au nazisme. Son préfacier, Victor Michaut, vient hélas de disparaître après une longue et cruelle maladie (Editions Sociales, 20 F.)

— « Les juifs de Zirndorf », de Jacob Wasserman (Pierre-Jean Oswald, 27,80 F.)

Saisie par les nazis, la première édition de ce roman, publié en France peu avant la seconde guerre mondiale, a été détruite.

C'est en deux parties, l'histoire d'un village allemand et de sa population juive dont la vie quotidienne est traduite en des pages fort émouvantes.

## DES JOURS

# La Journée internationale contre le racisme

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, une délégation du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) a été reçue en audience, le 22 mars, par M. Pierre Messmer, Premier ministre, à l'Hôtel Matignon.

Cette délégation conduite par Pierre Paraf, président du M.R.A.P., comprenait le professeur Alfred Kastler, Prix Nobel, membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., l'abbé Jean Pihan, vice-président, et Albert Lévy, secrétaire général.

Les représentants du M.R.A.P. ont fait part au Premier ministre de leurs préoccupations concernant les données actuelles du racisme en France et présenté un certain nombre de propositions tendant à rendre plus équitables et plus humaines les conditions de vie des travailleurs immigrés et de leurs familles. Ils ont remis au Premier ministre un document dont l'essentiel est repris dans le texte adressé ces jours derniers par le M.R.A.P. aux candidats à l'élection présidentielle (voir pages 4, 5 et 6).

Au cours de l'entretien, qui a duré 40 minutes, M. Pierre Messmer, soulignant l'importance et l'intérêt de l'action du M.R.A.P., a déclaré que les suggestions formulées par notre Mouvement seraient examinées, compte tenu de la réalité indéniable du racisme aujourd'hui en France et de la « situation de mépris » dont souffrent les immigrés.

## Des députés prennent position

A la veille de la Journée du 21 mars, le M.R.A.P. s'était par ailleurs adressé à un certain nombre de parlementaires de toutes tendances, pour attirer leur attention sur l'aggravation alarmante des menées racistes dans notre pays.

Plusieurs des réponses reçues expriment accord, encouragement et soutien au M.R.A.P., notamment dans son action pour dénoncer la multiplication des crimes racistes et réclamer des mesures efficaces pour mettre fin à cette vague de haine.

M. Christian Laurisergues, député (P.S., R.G., Lot-et-Garonne) signale qu'il est intervenu aussitôt « auprès de Monsieur le ministre de l'Intérieur pour lui signaler les faits énoncés dans votre correspondance et lui demander instamment



La délégation du M.R.A.P. à l'Hôtel Matignon.  
De gauche à droite : Alfred Kastler, l'abbé Pihan, Albert Lévy et Pierre Paraf.

d'envisager toutes mesures pour que cesse ce lamentable état de choses, indigne de notre pays ».

M. Roger Poudonson, sénateur (U.C. D.P., Pas-de-Calais) communique la question écrite déposée par le sénateur Jean Collety, du même groupe, demandant au ministre de l'Éducation nationale « quelles dispositions il compte prendre pour que puisse figurer dans les programmes scolaires une part suffisante d'information et d'éducation à l'encontre des manifestations de l'esprit de racisme ».

M. Robert Ballanger, député, président du groupe communiste, joint à sa réponse la lettre adressée quelques jours plus tôt par Monsieur Léon Feix, député du Val-d'Oise au Premier ministre, où l'on peut lire notamment : « Les tutes racistes dont sont victimes les travailleurs immigrés se multiplient... Il y a là une situation intolérable... Alors que, le 21 mars, sera célébrée dans le monde entier la Journée internationale antiraciste, il convient de mettre un terme à la mansuétude dont bénéficient les instigateurs des campagnes racistes et à l'insécurité grandissante dont sont victimes les travailleurs algériens, en appliquant avec rigueur la loi antiraciste de juillet 1972. » Cette lettre demande en outre des mesures pour améliorer le logement des im-

migrés et l'adoption du statut démocratique et social des travailleurs immigrés déposé à l'Assemblée nationale depuis plus de 5 ans par le groupe communiste.

D'autres lettres s'associant aux efforts du M.R.A.P. émanent de MM. Henri Blary (U.D.R., Nord), Alain-Paul Bonnet (P.S.-R.G., Dordogne), Maurice Brun (non-inscrit, Allier), Jean-Pierre Chevenement (P.S.-R.G., Belfort), Henri Deschamps (P.S.-R.G., Gironde), André Duron (P.C.F., Seine-Maritime), Etienne Gagnaire (R.D.S., Rhône), Louis Maisonnat (P.C.F., Isère), Georges Mesmin (R. D.S., Paris), Gilbert Sénès (P.S.-R.G., Hérault), députés.

## Dans la presse

De nombreux journaux français ont marqué la Journée internationale en reproduisant et en commentant l'appel rendu public par le M.R.A.P. à cette occasion. Citons, parmi d'autres, l'article de « La Croix », qui écrit : « A propos des crimes racistes, soulignons que l'on peut en relever plus de dix depuis le début de l'année, qu'il s'agisse d'assassinats dans la banlieue lyonnaise, en Moselle, en banlieue parisienne, d'agressions ou de ratonnades contre des établissements algériens ou contre des Maghrébins à

Tourcoing, La Garenne-Colombes, Charleville, Draguignan, ou au Quartier Latin le 2 mars dernier. Assez de crimes racistes : on ne peut que se rallier à cet appel du M.R.A.P. Car, finalement, se sont tous les Français qui sont atteints dans leur dignité et dans leur liberté. »

## Assemblées et débats

Enfin, indiquons que des assemblées diverses ont eu lieu dans plusieurs villes, le 21 mars ou autour de cette date pour célébrer cette Journée annuelle de lutte contre le racisme, instituée par l'O.N.U.

A Paris, le M.R.A.P. avait organisé un débat à l'Hôtel Moderne avec les auteurs des livres publiés par les Editions Droit et Liberté et les écrivains membres du Conseil national du Mouvement. Sous la présidence de Charles Palant, ce débat, animé par Samuel Lachize, s'est déroulé avec la participation de Pierre Paraf, les Drs Henri Coudreau et Zulmiro de Almeida, Denise Baumann, Michel Outin, Claude Labarraque-Reyssac, Jean-Claude Antok, Marie-Magdeleine Carbet, Hubert Deschamps, Sally N'Dongo.

Mme d'Arcy représentait M. Van Bellinghen, directeur du Centre d'information des Nations Unies.

Parmi les autres manifestations qui nous sont signalées à l'heure où nous mettons sous presse, citons :

- La « table ronde », organisée par le comité du M.R.A.P. de Nîmes, avec la participation de plus de 100 personnes, parmi lesquelles une forte proportion de travailleurs immigrés ; la discussion, portant sur les aspects locaux de la lutte contre le racisme, s'est faite à la fois en français et en arabe.

- Les deux journées d'information organisées par le comité du M.R.A.P. de Cholet (Maine-et-Loire), comportant des débats dans plusieurs établissements scolaires, à la Maison de la Culture, une conférence de presse, et la projection du film « Etranges Etrangers », avec la participation de Michel Garcia, membre du Bureau national.

- La soirée qui a eu lieu sur l'initiative du comité local du M.R.A.P. à la M.J.C. de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), où était projeté le film de S. Kraemer « La chaîne ». Le débat qui s'est déroulé, animé par l'abbé Jean Pihan, vice-président du M.R.A.P., a abouti à des décisions concrètes pour l'action contre les provocations racistes et la dé-

fense des droits et de la dignité des travailleurs immigrés, avec la participation active de ces derniers.

- Le week-end du film antiraciste organisé par le comité du M.R.A.P. de Montpellier, dans un cinéma de la ville, avec la projection des films suivants : « Le Mandat » (Sembène Ousmane), « Petit à petit » (J. Rouch), « Come back Africa » (Rogosin), « Slaves » (Biberman), « Samson » (Wajda), « Eldridge Cleaver » (Klein).

- Le meeting tenu par les syndicats (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N.) et l'Amicale des Algériens en Europe à Nancy, avec le soutien du M.R.A.P. et de diverses autres organisations (P.C.F., P.S., Radicaux de gauche, U.N.E.F., Ligue des Droits de l'Homme).

- Le meeting tenu à Nice par la C.G.T., la C.F.D.T. et l'Amicale des Algériens en Europe, soutenu par un appel du M.R.A.P., diffusé par tracts.

- Le meeting tenu à Metz par les syndicats, les partis de gauche et diverses associations, où un représentant du comité local du M.R.A.P. a pris la parole.

- La réunion constitutive à Bayonne d'un comité du M.R.A.P. de la Côte Basque, sur l'initiative d'un groupe de lecteurs de « Droit et Liberté ».

- Une série de conférences, débats, projections et expositions organisées pendant plusieurs semaines, avec le concours du M.R.A.P., par la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture des Alpes-Maritimes.

- La diffusion massive par le comité du M.R.A.P. d'Amiens d'un tract dénonçant le racisme, et invitant les victimes ou témoins d'actes racistes à se faire connaître du comité.

## Démarche à l'O.R.T.F.

Une délégation du M.R.A.P., composée de M<sup>e</sup> Fred Hermantin, vice-président, Albert Lévy, secrétaire général, et Katia Favard, attachée de presse, a été reçue le 26 mars à la direction de l'O.R.T.F. par Mme Lauriol, conseillère technique du président directeur général.

Au cours de l'entretien, les porte-parole du M.R.A.P. ont exprimé le souhait que des émissions plus nombreuses, de diverses natures, soient consacrées aux problèmes des travailleurs immigrés et à la réfutation des préjugés racistes et xénophobes. Ils ont présenté des suggestions précises à ce sujet.

## AU FIL...

- Pierre Paraf, président du M.R.A.P., a présenté, le 19 mars, son livre « L'Homme de toutes les couleurs » aux enfants des écoles de Sartrouville (Yvelines). Albert Lévy, secrétaire général, a participé, le même jour, à deux débats sur le racisme avec des élèves du C.E.S. Jules-Ferry à Maisons-Alfort. La veille, Michel Garcia, membre du Bureau national, a animé un débat pour les élèves du lycée Chaptal à Paris. Le film « Négritude » a été présenté, le 5 avril, aux élèves d'un C.E.T. du dix-neuvième arrondissement, et le 8 avril, au C.E.S. de Chaville (Hauts-de-Seine).

- Une délégation du M.R.A.P., composée de Lucky Thiphaine, secrétaire nationale, et Joseph Creitz, membre du Bureau national, était présente au congrès du Mouvement de la Paix, les 23 et 24 mars.

- Le M.R.A.P. s'est associé par un message au meeting syndical sur l'immigration organisé à Paris le 2 avril à la Mutualité, par la C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. et l'Amicale des Algériens en Europe.

- Des militants du C.L.E.P.R. (Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux) et du M.R.A.P. ont participé à titre d'observateurs aux assises départementales des enseignants du second degré qui ont eu lieu à Saint-Cyr (Yvelines) le 27 février.

- Le comité du M.R.A.P. de Montpellier a pris part, avec une quinzaine d'autres organisations, à la journée de solidarité avec le peuple chilien, qui a eu lieu le 9 mars dans cette ville.

- « Trois jours contre le racisme » ont été organisés, fin février, à Grenoble, à la Maison pour Tous « Anatole-France », et à la Maison des Eaux Claires. Des films ont été projetés. Un débat était animé par l'Association dauphinoise de coopération franco-algérienne et le comité local du M.R.A.P. Une soirée familiale et d'amitié s'est déroulée, avec musique, chants et couscous.

- Le comité du M.R.A.P. de Rennes s'est associé, le 21 mars, avec diverses autres organisations, à une soirée d'information sur la situation au Cambodge, à laquelle participait le journaliste Wilfred Burchet.

- La pièce « Les Immigrés », de Jacques Kraemer, a été présentée à Metz, par le Théâtre Populaire de Lorraine, le 28 février, sous l'égide du comité local du M.R.A.P.

## DES JOURS

## Sur l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants

La diversité et la qualité exceptionnelle de la participation au colloque est illustrée en outre par les associations et mouvements représentés : les syndicats d'enseignants (S.N.I., S.N.E.S., S.N.E.S.-Sup., S.G.E.N.), de nombreuses A.P.E. de la Fédération Cornec, la Commission française pour l'UNESCO ; la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture ; la Fédération Française des Ciné-Clubs ; la Ligue de l'Enseignement ; la C.I.M.A.-D.E., l'A.S.T.I., RTS/Promotion ; le Service Social d'Aide aux migrants ; le C.R.E.D.I.F. ; le B.E.L.C. ; le Secours Catholique ; l'Association pour l'Alphabétisation et l'enseignement du français aux travailleurs immigrés ; le S.I.T.I. ; l'Institut pédagogique national, ainsi que le M.R.A.P.

Nous nous excusons de ne pouvoir les citer tous dans ce numéro. Nous en donnerons la liste complète dans le dossier consacré au colloque.

Comme nous l'écrivions dans notre dernier numéro, le colloque organisé à Marly-le-Roi par le Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux a connu un succès dont peuvent s'enorgueillir, à juste titre, les animateurs du C.L.E.P.R.

Mademoiselle Renée Baboulène, membre du Bureau, devait d'ailleurs le souligner dans une courte intervention, aux termes de ces deux jours de travaux, après avoir remercié de son accueil M. Bouloungne, directeur de l'Institut national d'éducation populaire.

Plus de 150 personnes avaient en effet répondu à l'invitation, pour étudier les problèmes que posent l'éducation et la scolarisation des enfants de migrants.

Si géographiquement la région parisienne avait fourni le plus gros contingent de participants, il n'en faut pas moins signaler le nombre non négligeable de « provinciaux », venus de Rennes, de Nantes, de Lille, de Marc-en-Bareuil, de

Lyon, de Metz, de Reims, d'Annecy, de Cahors, de Nice... et même de Suède pour deux journalistes.

Du point de vue professionnel, si les enseignants étaient majoritaires dans l'assemblée (institutrices, professeurs, directeurs et directrices d'écoles primaires, d'Écoles Normales d'institutrices et d'École Normale supérieure, conseillers pédagogiques, inspecteurs et inspectrices primaires, représentants d'inspections académiques, spécialistes d'alphabétisation, etc.), il faut noter l'éventail très large des autres professions représentées : éducateurs, animateurs socio-culturels, assistantes sociales, psychologues, sociologues, infirmières, médecins, chercheurs, linguistes, journalistes, agents techniques, peintre en bâtiment, ingénieurs, administrateurs civils, prêtres, etc.

Enfin, un des sujets de satisfaction pour les organisateurs : la participation de 30 travailleurs migrants, venus pour beaucoup en tant que parents d'élèves,

grands déficients intellectuels. *Un tel abus doit prendre fin.*

d) Touchant l'orientation et la formation professionnelles, le Colloque fait sien le vœu récemment exprimé par une commission d'experts de l'UNESCO ; après elle, il « souligne l'intérêt qui consiste, pour les jeunes migrants engagés dans un enseignement professionnel, à avoir accès à une formation débouchant sur une profession qu'ils pourront exercer aussi bien dans leur propre pays que dans le pays d'accueil ».

e) La qualité de la scolarité qui pourra être assurée aux enfants de migrants dépend essentiellement de la qualification des maîtres appelés à les enseigner. Le Colloque déplore que les maîtres chargés des classes d'initiation soient encore, trop souvent, de jeunes instituteurs inexpérimentés, dont beaucoup n'ont reçu, non seulement aucune formation spécialisée à la tâche particulièrement difficile qui les attend, mais même aucune formation professionnelle générale.

Il demande instamment que soient organisés, à l'intention des futurs enseignants de ces classes, des stages en nombre et en durée suffisants pour répondre aux besoins.

4° La préservation du contexte culturel, social, religieux, ethnique propre à chaque groupe national d'enfants de migrants est, de tous les objectifs à atteindre, celui qui a été jusqu'ici le plus négligé. Il apparaît au Colloque comme primordial.

Il est indispensable que soient assurés à ces enfants les moyens d'approfondir leur connaissance de leur langue et de leur culture d'origine. Aussi bien, l'en-

fant migrant est, par nature, un enfant bilingue, et le bilinguisme étant pour lui une nécessité.

\*\*

Le M.R.A.P., qui était représenté par Albert Lévy, secrétaire général, et dont le président Pierre Paraf avait tenu à s'associer par un message lu aux participants, a souligné la portée d'un tel colloque qui, comme devait le souhaiter avec beaucoup de force Mlle Baboulène, « ne doit pas rester sans lendemain et aboutir à des réalisations concrètes ».

« Éducation à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bicch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation : Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de *Droit et Liberté* où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 3 F pour les abonnés à *Droit et Liberté*.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F. Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18<sup>e</sup> avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

## Les conclusions des travaux

Les travaux feront l'objet d'un prochain « dossier » de *Droit et Liberté*, mais il nous est apparu indispensable de les résumer dans le présent numéro.

1° La santé de ces enfants, leurs possibilités ou impossibilités d'épanouissement personnel, leurs possibilités de travail dépendent au premier chef des conditions de vie qui sont les leurs et celles de leurs familles. Le Colloque constate que ces conditions de vie restent encore, trop souvent, déplorables et adresse un appel pressant aux pouvoirs publics pour que soient prises toutes les mesures nécessaires à leur amélioration. Le problème des enfants de migrants est inséparable de l'ensemble du problème de la population migrante.

2° L'accueil de l'enfant récemment immigré dans son nouveau milieu de vie exige la présence dans ce milieu d'animateurs qualifiés, l'intervention vigilante des organismes se consacrant aux activités extra-scolaires, et l'intensification des relations des enseignants, des éducateurs et des parents français avec les familles immigrées.

### 3° L'enfant et l'école

a) L'apprentissage du français est ici, de toute évidence, la première nécessité. A cette fin ont été créées, au niveau

de l'école élémentaire, les « classes expérimentales d'initiation pour enfants étrangers ». Il appartient à l'administration universitaire de pourvoir à ce qu'elles le soient en nombre suffisant pour répondre, partout, aux besoins.

b) Touchant les techniques d'apprentissage de la langue, le Colloque rend hommage aux services rendus par celles qui ont été mises au point par le C.R.E.D.I.F., et qui sont celles généralement appliquées.

D'assez nombreux participants ont cependant exprimé l'opinion qu'elles seraient susceptibles d'être améliorées et qu'elles ne sont pas toujours pleinement adaptées ni à la psychologie ni aux conditions de vie des jeunes migrants.

c) Les problèmes posés par la réinsertion des enfants dans le cycle normal sont loin d'avoir été résolus toujours comme ils auraient dû l'être : la tendance a trop souvent prévalu de faire état de leurs difficultés linguistiques pour reléguer même des enfants intelligents et bien doués dans des classes réservées aux enfants les moins doués ou même aux

### Le déroulement

Deux commissions de travail, elles-mêmes scindées en sous-commissions, réunirent l'ensemble des participants.

● La première sur le thème insertion de l'enfant dans le milieu de vie scolaire fut partagée en deux sous-commissions (les conditions de vie de l'enfant migrant et leur impact sur sa santé, ses possibilités ou impossibilités d'épanouissement, ses possibilités de travail ; la deuxième sous-commission traitant des structures d'accueil dans le milieu de vie et l'école).

● La seconde commission devait traiter plus particulièrement des spécificités nationales et de la rencontre des cultures.

Cette commission se partagea en trois sous-commissions traitant respectivement de l'enfant en situation d'acculturation, du bilinguisme, et enfin d'une pédagogie de l'altérité.

Aux Editions  
« Droit et Liberté »

- UNE FAMILLE COMME LES AUTRES .... 19 F  
Lettres d'une famille juive sous l'occupation, réunies et présentées par Denise Baumann. Préface de Pierre Gascar.
- UN DRAME A BORDJ-HINDEL ..... 19 F  
Amour et haine antisémite dans l'Algérie coloniale. Récit de Claude Labarraque-Reyssac.
- UNE ÉCOLE CHEZ LES TZIGANES ..... 10 F  
Témoignage d'un instituteur, par Jean-Claude

Sangan. Format poche, 4 pages photos hors-texte.

- LA SANTÉ DES MIGRANTS ..... 7 F  
Orze éminents médecins analysent pour la première fois ce grave problème. Format poche, 4 pages photos hors-texte.

- LE LOGEMENT DES MIGRANTS ..... 6 F  
Constat et suggestions de sept associations. Format poche.

A commander à « Droit et Liberté »,  
120, rue Saint-Denis, 75002 Paris - C.C.P. 6070.98 Paris  
Pour les frais d'expédition, ajouter 2 F pour un volume et 4 F pour deux volumes et plus.



# bilytis

PARIS



**Bon pour un catalogue  
en couleurs à retourner  
à BILYTIS BP 233  
75063 Paris Cedex 02**

Je désire recevoir gratuitement  
le catalogue et la liste des dé-  
positaires BILYTIS.

M. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_